



VILLE DE REZÉ-LES-NANTES

BULLETIN MUNICIPAL



la piscine municipale

1974

photo M.Baud.rezé

RESIDENCE LES 3 MOULINS

- Des appartements
clairs et spacieux

- Des matériaux
modernes et agréables

- Des prix abordables

- Des financements à taux réduit

- Des prêts à long terme
personnalisés

- La garantie
de la ville de REZE

(cinquième opération
de la SEMI de REZE)



Société d'économie mixte immobilière de la ville de Rezé-lès-Nantes

APPARTEMENT DECORE et BUREAU de RENSEIGNEMENTS

DANS L'IMMEUBLE « ALIZE » Rue des Déportés

OUVERT :

- les lundi et vendredi, de 10 H à 13 H et de 15 H à 19 H

- le samedi de 15 H à 19 H

Téléphone : 75.83.64.

Voir article page 54



Diffusion - Etudes et Réalisations Immobilières

17, BD DU MASSACRE - 44800 ST HERBLAIN
TEL. : 76.42.36

LA MEILLEURE QUALITE
AU MEILLEUR PRIX
TEL. 76.42.36

P21-1974



HABITATIONS PRINCIPALES
COLLECTIF ET INDIVIDUEL

RESIDENCES SECONDAIRES MER - MONTAGNE
ATLANTIQUE - MEDITERRANEE - PYRENEES

VOTRE MAISON PERSONNALISEE

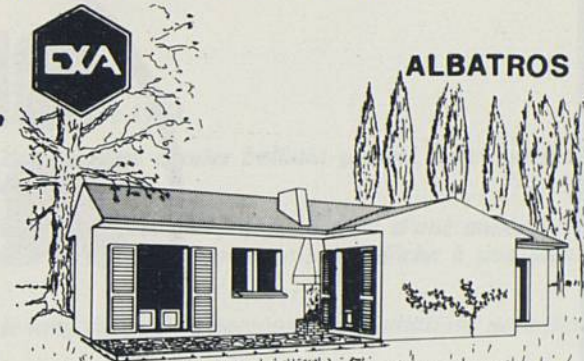
Vous qui désirez construire votre maison individuelle

Nous construisons pour vous Votre maison, selon nos plans types adaptés à votre cas particulier sur nos terrains ou le terrain de votre choix.

Construction en matériaux traditionnels.

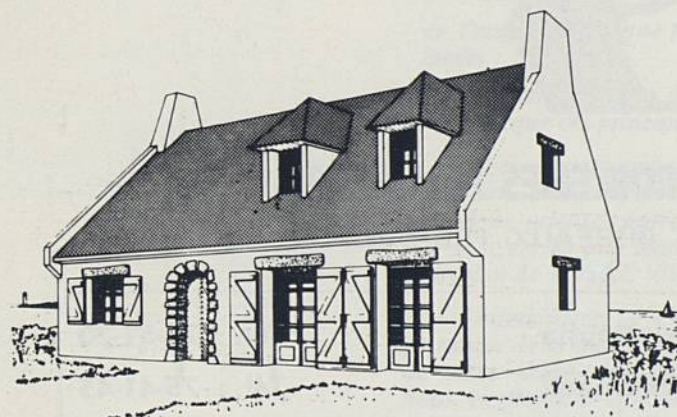
Prix nets et sans surprise,
clefs en mains à partir de 76 000 F

Les constructions



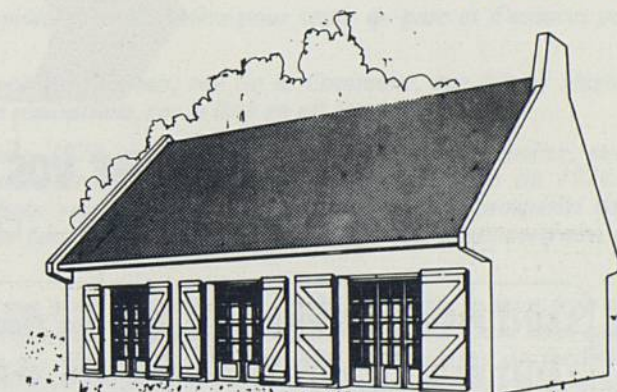
113 300 Francs

CORMORAN



à partir de 160.000 francs

MOUETTE



104 000 Francs

« Tout Electrique la maison de
demain et déjà d'aujourd'hui avec
régulation spéciale à nos construction »
Economie de combustible de 20%

A REZE - Votre maison dans un lotissement construit à Rezé

SOCIETE ANONYME COOPERATIVE LES RESIDENCES DES NAUDIERS;

Villa type 4 pièces - aménageable à l'étage pour T6 comprenant terrain, construction
clôture, branchement, eau, gaz, électricité, 1ère tranche commercialisée.

2ème tranche en cours.

RENSEIGNEZ-VOUS

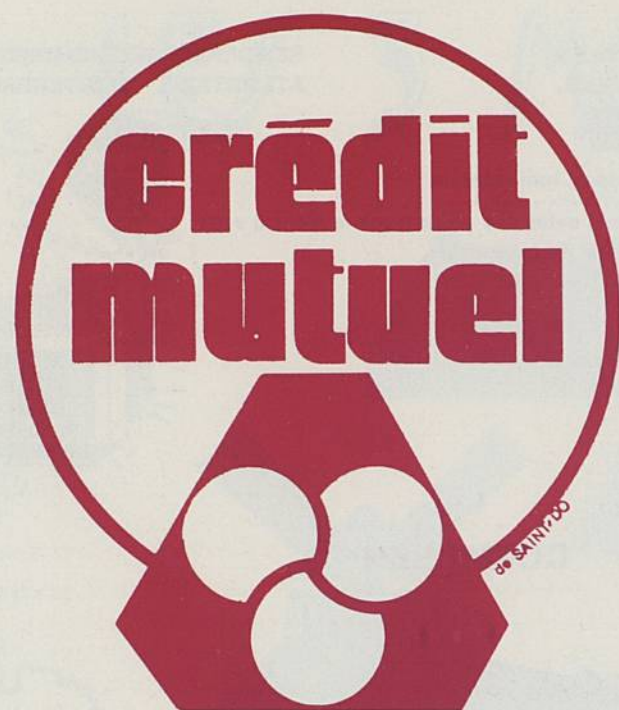
Notre personnel est à votre service tous les jours de
semaine de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. et samedi matin de 9 h. à 12 h.

D.E.R.I. 17, bd du Massacre - SAINT HERBLAIN - Tél. 76.42.36

DEPOTS

CONSEILS

CREDITS



PEUT RESOUDRE VOS PROBLEMES FINANCIERS
A VOTRE SERVICE : LES BUREAUX PERMANENTS

SAINT-PIERRE-DE-REZÉ

32, rue Georges-Boutin

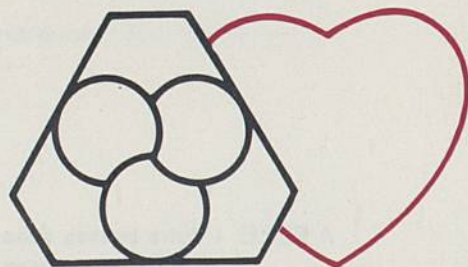
Tél. : 75-51-20

SAINT-PAUL-DE-REZÉ

18, rue Aristide-Briand

Tél. : 75-41-45

crédit mutuel



la banque qui prend vos problèmes à cœur.

AU CREDIT MUTUEL
des avantages réels

ÉDITORIAL

Par M. A. PLANCHER,
Maire de REZÉ-LÈS-NANTES
Conseiller Général

LE MOT DU MAIRE

bulletin municipal

Chères Concitoyennes,

Chers Concitoyens,

Déjà, nous voici rendus au seuil de l'année 1974.

Déjà une année s'est écoulée depuis notre dernier bulletin général, sans que nous ayons eu le temps d'en prendre vraiment conscience.

Cette sensation de la fuite du temps n'est-elle pas révélatrice d'une année bien remplie et n'en est-il pas toujours ainsi lorsqu'on se consacre sans relâche à une tâche captivante.

Il n'est que de regarder tout le long du chemin parcouru les réalisations nouvelles qu'il s'agisse :

- de l'acquisition de la propriété de la Bouvardière, qui a permis d'y transférer le service technique et les services à formalités de la Mairie et de dégager ainsi à l'hôtel de ville de nouveaux locaux pour les services qui y sont demeurés ;
- de l'ouverture de la piscine municipale dont le succès a été éclatant ;
- de l'acquisition d'une propriété à la Morinière pour servir de parc et d'espaces pour les loisirs ;
- d'importants travaux de voirie (Houssais, rue de la Commune, rue Victor Hugo, pour ne citer que ces principales réalisations, car la liste en est longue).

Cette fructueuse année 1973, nous la considérons comme un palier, peut-être même un tremplin pour aller de l'avant davantage encore au cours de 1974. Nous entendons orienter notre choix vers des actions stimulantes pour la prospérité de notre cité et c'est là une ligne de force pour les réflexions auxquelles nous conduira l'administration de VOTRE Ville.

Administrer, ce n'est pas parer au plus pressé, quoi qu'il faille le faire trop souvent en raison de la modicité des finances communales. Nous n'avons pas voulu nous contenter de cette vision des choses et, repoussant délibérément les solutions de facilité, nous nous employons, avec toute notre énergie, à dominer toujours davantage les problèmes que nous rencontrons pour aider au mieux être général de nos populations.

L'année 1973 a vu les prix augmenter d'une façon anormale.

Souhaitons, puisque le moment est propice aux souhaits que l'actuel vent d'inflation puisse être stoppé et que ne soit pas entravée, au cours de l'année prochaine, la politique financière que nous avons élaboré avec un soin tout particulier.

1974 doit aussi être l'année de l'application de la nouvelle fiscalité communale caractérisée par le remplacement de la contribution mobilière et de la patente - grandes pourvoyeuses de ressources communales en milieu urbain - par, respectivement la taxe d'habitation et la taxe professionnelle. Souhaitons en tous cas que ces nouvelles mesures ne compromettent pas l'exécution du budget de la Ville.

Disons pour conclure que 1974 doit être une nouvelle étape dans l'amélioration continue de notre environnement et de nos conditions de vie.

Tel est mon objectif le plus cher.

C'est donc dans cette perspective que je forme pour vous-mêmes comme pour tous ceux qui vous sont chers des vœux bien sincères pour que 1974 apporte à chacun le bonheur et la joie.

A. PLANCHER
Maire de R E Z É

ÉDITION PUBLICITÉ

Les Bulletins d'Information Spécialisés

B.P. 1 - OUDON - 44

Depot Legal : 1^{er} Trimestre 1974

Imprimerie: Le Manoir du Parc -
53 - POUGEROLLES-du-PLESSIS

CONFECTION
LINGERIE
SOUS-VETEMENTS
CHEMISERIE

CELAMOD
15, RUE A. BRIAND. REZE

Belle collection de pulls et polos
TOUT POUR LES JEUNES ET LES MOINS JEUNES

RAYON CADEAUX

VAISSELLE
NAPPES
BIJOUX
GADGETS

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

33 943 habitants au recensement officiel de 1968
(estimations 1973 : 40 000)

Superficie : 1 543 hectares

Densité au km² : 2,17 (1968)

Nombre de résidences : 9 491 (1968)

Mairie :

Place J.B. Daviais - Tél. 75.63.93. et 75.68.62.
Services Techniques - Tél. 75.70.54.

Perception de REZE :

Rue de Touraine - Inspecteur Central du Trésor :
M. SEMELIER - Tél. 75.67.01.

Permanence des Allocations Familiales :

Le premier vendredi de chaque mois, 9, allées du Pellerin

Contributions Directes :

Caserne Cambronne - NANTES - Tél. 74.37.54

Contributions Indirectes :

Caserne Cambronne - NANTES - Tél. 74.24.11

Recette Locale :

12 bis, rue J.B. Hamon - Tél. 75.55.94

Caisse d'Epargne de Nantes :

Bureau, Château de Rezé - Tél. 75.50.77

S.N.C.F. : Gare de Pont Rousseau - Tél. 75.65.24

S.N.C.F. : Renseignements NANTES-ORLEANS Tél. 74.23.00

Ponts et Chaussées :

Subdivision, place du 8 Mai 1945 - REZE -
(Ingénieur T.P.E. M. CHAUVIN) - Tél. 75.45.58

Marchés :

Rezé-Centre : tous les dimanches matin
Château de Rezé : tous les mardis matin
Place du 8 Mai 1945 : tous les vendredis matin.

Notaires Associés :

Maîtres LESAGE - DAVID - BARRES -
1 Rue Victor Hugo - Tél. 75.60.52

Huissier :

Maître ARRIBE 55 Rue de la Commune 1871 Tél. 75.65.32

Banques :

B.N.P. 32 rue Aristide Briand - Tél. 75.51.44

Crédit Industriel de l'Ouest
1 rue Alsace Lorraine - Tél. 75.63.64

Crédit Lyonnais
Centre Commercial du Château REZE - Tél. 75.42.15

B.R.B.A. 25 rue Alsace Lorraine - Tél. 75.40.45

Société Générale Av. de la Libération - Tél. 75.62.65

Caisse rurale de crédit mutuel
18 rue Aristide Briand - Tél. 75.41.45

Caisse rurale de crédit mutuel
32 rue Georges Boutin - Tél. 75.51.20

Caisse d'Epargne et de Prévoyance
Château de REZE - Tél. 75.50.77

Infirmières Municipales

Tél. 75.67.33

Masseurs-Kinésithérapeutes

Mme HEREL-BRETON 19 rue Mme Curie - Tél. 75.43.92

M. POTIRON 60 ter rue de la Commune 1871 - Tél. 75.45.59

M. MOREAU 52 bis, rue Aristide Briand - Tél. 75.41.18

M. BOUTIN 63 rue Félicien Thomazeau - Tél. 75.70.95

Ambulanciers

M. AUGER 23 route des Sorinières - Tél. 75.61.27

M. BANCHEREAU 19 bis rue Mazureau - Tél. 75.40.16

M. BLINEAU 30 bis rue Victor Fortun - Tél. 75.51.80

M. BLAIS 9 rue Charles Riom - Tél. 75.56.08

M. DAVIAUD 46 rue Félicien Thomazeau - Tél. 75.66.11

M. VRIGNAUD 39 rue Aristide Briand - Tél. 75.41.71

M. VALLET 25 rue Alsace Lorraine - Tél. 75.61.51

BOUSSOT Clef des Champs - Tél. 75.51.79

RUSTIQUE OU MODERNE

PRIX - CHOIX ET QUALITÉ

REZÉ - Ameublement

59, rue de la Commune (anciennement rue Thiers)

Téléphone : 75-45-45 REZÉ

POUR TOUTES VOS ASSURANCES ET CREDITS

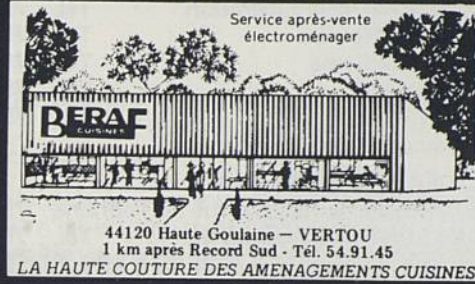
Constant PICHOT 49, rue de la Classerie - REZE - Tél. 75:49:02

Devis gratuits - Prix spéciaux fonctionnaires - Permanence samedi

VIE
INCENDIE
AUTOMOBILE
RESPONSABILITE CIVILE
ACCIDENTS



DEPUIS LA CONCEPTION ORIGINALE
JUSQU'A LA MISE EN FONCTIONNEMENT
REALISEES SUR MESURES A NANTES,
POUR LE BONHEUR D'Y VIVRE



Chirurgiens Dentistes

M. BOISYVON 117 rue Aristide Briand - Tél. 75.67.34

M. BOJU 90 rue Jean Jaurès - Tél. 75.40.89

M. CALAIS - Place du Château - Tél. 75.41.68

M. CHANTEBEL - Tél. 75.60.96

M. LEGRAND 75 rue De la Commune 1871 - Tél. 75.67.97

M. PETIT Rue Alsace Lorraine - Tél. 75.67.97

M. CHOPIER - M. GONTIER - M. BECHU -

M. LACHUER - M. PASQUIER -

Avenue de la Libération - Tél. 75.66.09

M. LATOUR Avenue Ratiat - Tél. 75.64.49

Taxis

M. BERNARDEAU Pont de Pont Rousseau - 75.54.59

M. CHENE 35 Place des Martyrs de la Résistance - 75.46.24

M. DION Place du Château - Tél. 75.46.33

M. SEVESTRE Place du Marché - Tél. 75.46.34

M. GRAND 32 avenue des Vosges - Tél. 75.70.90

M. PETARD 196 rue Maurice Jouaud - Tél. 75.75.48

M. BESSEAU 6 allée des Oeillets - Tél. 75.90.55

Services de Secours

E.D.F. G.D.F. 55 rue de la Commune de 1871 - 75.68.11

Compagnie des Eaux 2 rue du Haut Landreau - 75.66.32

Gendarmerie 4 rue Pierre Brossolette - Tél. 75.65.26

Ecoles

Lycée polyvalent nationalisé mixte
Place Jean Perrin - Tél. 74.50.14

Collège Enseignement Secondaire
Petite Lande - Tél. 75.48.50

Collège Enseignement Secondaire
76 rue Jean Jaurès - Tél. 75.65.54

Collège Enseignement Secondaire
La Trocardière - Tél. 75.46.64

Groupe Scolaire Chateau Nord
Allée de Picardie - Tél. 75.43.46

Groupe scolaire Chateau Sud
Rue des Frères Lumière - Tél. 75.55.04

Groupe Scolaire REZE centre Filles
5 Rue G. Grille - Tél. 75.43.47

Groupe Scolaire REZE centre Garçons
Place Jean Baptiste Daviais - Tél. 75.43.56

Groupe Scolaire du Chêne Creux
Rue J.B. et H. Tendron - Tél. 75.43.55



JAUNATRE AUTOMOBILE
Neuf et Occasion
CYCLES - SPORTS - CAMPING
Route de Clisson (près Antenne ORTF)
44120 Vertou

EXPORTATION Pommes de terre. Légumes secs
IMPORTATION Primeurs

Gilbert GUILBAUD

70, rue Ernest-Sauvestre - REZE-les-NANTES

Tél. 75.67.14 et 75.74.24

MIN Nantes - Tél. 73.71.60 et 71.02.21

Fournisseur de collectivités et de cantines.

Groupe Scolaire La Houssais

101 Rue Maurice Jouaud - Tél. 75.48.71

Groupe Scolaire Ragon
58 Rue de La Mirette - Tél. 75.49.56

Groupe Scolaire Jean Jaurès
Rue Ploquin - Tél. 75.45.75

Groupe Scolaire Ouche Dinier
Rue Emile Blandin - Tél. 75.42.78

Groupe Scolaire Mixte Pont Rousseau Nord
1 bis rue Madame Curie - Tél. 75.71.75

En cas d'Urgence

Pompiers de Nantes - Caserne Cdt Gouzé - Tél. 18 ainsi

que 74.12.34 et 74.37.46.

Police Secours Nantes - Tél. 17

Commissariat de Police REZE
Allée de Touraine - Tél. 75.61.55

Gendarmerie rue Pierre Brossolette - Tél. 75.65.26

Clinique Saint Paul
Rue Félicien Thomazeau - Tél. 75.62.28

Médecins

Docteur BRITON 42 rue J.B. Vigier - Tél. 75.65.35

Docteur DAVID J. 5 rue Chupier - Tél. 75.63.06

Docteur FARGIS 56 rue du Lt de Monti - Tél. 75.62.97

Docteur FAYAT - Rue du Chêne Creux - 75.83.95

Docteur MECHINAUD - Place du Château - Tél. 75.66.44

Docteur BON - 75.68.60

Docteur GRUNWALD 33 rue de la Balinière - Tél. 75.69.40

Docteur LE POULENNEC 1 rue Mazureau - Tél. 75.65.01

Docteur PANETIER 77 rue Jean Jaurès - Tél. 75.71.68

Docteur PRESSARD 35 rue Alsace Lorraine - Tél. 75.62.83

Docteur AUBRON J.J. 172 A rue Maurice Jouaud - Tél. 75.58.04

Docteur TOSKER 37 rue Jean Baptiste Vigier - Tél. 75.62.83

Docteur ZELLER Rue Georges Boutin - Tél. 75.68.59

BEAUTE - SANTE

L. RIVIERE - Herboriste

50, rue Alsace Lorraine - REZE. TEL: 75.58.59

Toute la Parfumerie - Toute l'Herboristerie - Diététique

Gaines - Articles puériculture - Articles pour cadeaux

Soins de Beauté - Hygiène

Docteur - Vétérinaire

Docteur BOUILLON - TALLENDIER Place
des Martyrs de la Résistance Tél. 75.58.84
Tenue Erdronnière Tél. 75.70.62

Médecins Spécialisés

Docteur ANGEBAULT (yeux) et
Docteur MEAUME (yeux)
36 Avenue de la Libération Tél. 75.63.48
Docteur FERTIL (Anesthésie)
93 bis rue de la Commune de 1871 Tél. 75.65.59
Docteur TRIBON (Radiologie)
Château de REZE Tél. 75.42.55
Docteur TOSKER (Chirurgie Générale)
37 rue Jean Baptiste Vigier Tél. 75.62.83
Docteur DEJOUR (oto-rhino)
55 Avenue de la Libération Tél. 75.48.19
Docteur VOLPELLIERE - BARRE
81 Avenue de la Libération Tél. 75.95.40
Docteurs ABIVEN et DAUCE
(méd. physique - rééducation - vertébrothérapie)
72 Rue Jean Jaurès Tél. 75.52.30

Orthophonistes

Mme BOISDRON-PRIN 63 Bd de la Libération 75.44.17
Mme FLATRES 20 rue Félix Tableau Tél. 75.40.38

Pharmaciens

Pharmacie AUBRON 1 rue de Lattre de
Tassigny Tél. 75.68.86
Pharmacie BARON-PLESSIS
40 rue de la Blordière Tél. 75.45.46
Pharmacie EON Trentemoult Tél. 75.63.43
Pharmacie LEGRAND-LEHAY
75 Rue de la Commune de 1871 Tél. 75.69.22
Pharmacie NEXER La Croix de REZE Tél. 75.49.00
Pharmacie OGER 86 rue Jean Jaurès Tél. 75.68.23
Pharmacie PRIGENT 48 rue Alsace Lorraine 75.64.31
Pharmacie RIOU-MORET 36 rue Félix Faure 75.65.30
Pharmacie DECHAMBENOIT 2 rue des Frères
Tendron Tél. 75.48.99
Pharmacie SPARFEL
Centre Commercial du Château REZE Tél. 75.45.47

APPRENDRE A TISSER
3 JOURS POUR DEBUTANTES

ATELIER de DIFFUSION
du
TISSAGE

82 rue Hector Berlioz Tél. 76-84-34 lignes non
44000 NANTES 68-63-90 groupées

LOCATION OU VENTE DE METIERS A TISSER

L'IMPORTATEUR N°1
MAT-EUROP DES CARRELAGES ITALIENS

93, route de Clisson NANTES-SAINT SEBASTIEN

Pharmacie BONHOMME 92 rue Aristide Briand 75.63.10

Préfecture Tél. 73.12.00

Renseignements Postaux Tél. 75.65.42

P.T.T.

Bureau Central Av. de la Libération Tél. 75.65.42
Bureau des Trois Moulins Tél. 75.42.41
Cabine Maison Radieuse Tél. 75.66.90
Cabine Trentemoult Tél. 75.69.59
Cabine Ragon Tél. 75.63.66
Poste muet au centre du Château

Caisse Primaire d'Assurances Maladie

Centre de Paiement de REZE 6 rue de Touraine 75.69.67
Ouvert du Lundi au Vendredi sauf le Tél. 75.70.04
Mercredi - de 7 h 45 à 11 h et de 13 h 45 à 16 h30

Service du Chomage

Centre social allée de Provence Tél. 75.56.44
Permanence de l'Agence Nationale de l'Emploi
Tous les mardis de 8 h 30 à 11 h 30 au Centre
Social Allée de Provence Tél. 75.56.44
Permanence mensuelle de l'A.S.S.E.D.I.C.
Tous les 4èmes Lundi de 8 h 30 à 10 h au Centre
Social Allée de Provence Tél. 75.56.44

Services Médicaux Sociaux Municipaux

La CARTERIE : 21 Rue Chupier Tél. 75.67.33

SERVICE DE SOINS

a) Soins au Dispensaire « La Carterie », (1er Etage)
Permanences du Lundi au vendredi, de 11 h à 12 h,
de 17 h à 19 h.
Samedi matin, de 11 h à 12 h.
Après-midi, de 17 h à 17 h 30.
Dimanche matin, de 11 h 30 à 12 h.

b) Soins à domicile : assurés 24 heures sur 24.

Les demandes doivent être adressées du lundi au vendredi
au Dispensaire, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Samedi
matin, de 9 h à 12 h.

En dehors de ces heures, les demandes doivent être
adressées au domicile de l'infirmière de garde. Le nom et
l'adresse de celle-ci sont indiqués sur un panneau à la Carterie
et paraissent chaque semaine dans le journal.

Services des vaccinations :

Bâtiment annexe à la Carterie, 36 rue Alexandre Huchon
Tél. 75.67.33.

Responsable : Mme GENDRONNEAU, Infirmière Principale
Ce service assure les vaccinations obligatoires
Heures d'Ouverture pour renseignements et inscriptions
du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.



Pour mieux dormir

SOMMIERS ET MATELAS

Fabrique

Réfection

A. PINEAU

53, rue J.-B.-Vigier — REZE — Tél. 75-45-55

LES FINANCES COMMUNALES

1974 sera une année capitale pour les finances communales ; en effet une réforme importante modifiera les impôts locaux.

Si le paiement de l'impôt est un devoir pour chaque citoyen, il n'en est pas moins vrai que celui-ci a le droit de bien connaître la répartition et de savoir pourquoi chaque année la collectivité fait appel à la contribution.

La Municipalité de REZE a décidé de consacrer une place importante dans ce bulletin municipal à cet important problème.

Vous trouverez un texte général présentant les nouveaux impôts locaux et une étude complète sur les nouvelles évaluations foncières des propriétés bâties devant servir de base pour 1974 à l'établissement de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.

Il est évident que les élus et les services municipaux restent à votre disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires.

J. FLOCH

LES IMPOTS LOCAUX

Dans un précédent bulletin municipal nous vous avons expliqué ce qu'était la fiscalité locale et montré les défauts et les injustices de la réglementation en vigueur.

Depuis de nombreuses années, les élus municipaux demandaient une réforme profonde qui aurait amené un peu d'équité dans ce domaine.

OU EN EST-ON ?

La réforme de la fiscalité directe locale est complexe et longue. L'ordonnance qui en a jeté les bases date de janvier 1959. Sa mise en oeuvre ne sera pas achevée avant plusieurs années, soit une vingtaine d'années au total.

La fiscalité directe locale, se sont les « quatre vieilles », c'est-à-dire les contributions foncières bâtie et non bâtie, mobilière, et de patente qui sont, on le sait, calculée sur la



AUTO-ECOLE DES 3 MOULINS
Serge RONDEAU

12, avenue des Platanes — Téléphone : 75-40-37
Cours de Code et Tests par projection

base d'anciens impôts d'Etat abandonnés. Or, le recensement de la matière imposable est hétérogène -les estimations s'étalent de 1925 à 1961- les assiettes sont figées, les correctifs trop complexes. De surcroît, la valeur locative ainsi déterminée ne permet pas d'établir le rapport entre les trois catégories d'assujettis (privés, commerciaux, industriels) et la répartition de la charge au sein de la même catégorie. Echafaudage de bric et de broc, ce système est devenu incohérent et injuste.

Ces contributions et leurs taxes annexes représentent environ 60 % des recettes fiscales locales, soit 19 820 millions de francs en 1972 pour la France entière. Par ailleurs la part du versement sur les salaires attribuée aux communes l'est en fonction de la répartition des impôts locaux. D'où l'importance directe et indirecte de cette fiscalité dont la réforme est inévitable.

Où en est-on quatorze ans après 1959 ? Selon la réforme, doivent être substituées :

- une TAXE D'HABITATION à la contribution mobilière,
- une TAXE PROFESSIONNELLE à la patente.
- des TAXES FONCIERES BATIE ET NON BATIE aux contributions du même nom.

Cela supposait au préalable la révision des évaluations foncières des propriétés bâties représentant plus de 24 millions de déclarations (maisons individuelles, appartements, locaux commerciaux, locaux spéciaux, immeubles collectifs, établissements industriels).

A votre service pour vos **Produits d'entretien**
Brosserie - Peinture - Plastique

DANBEL

MAGASIN DE GROS : 9, rue du Pin
Tél. : 74-77-20

TOUS MATÉRIAUX de CONSTRUCTION

FABRIQUE D'AGGLOMÉRÉS - ARMATURES

AMIANTE - CIMENT - FER A BETON - PREFABRIQUES - TUYAUX CIMENT
FAIENCE - PRODUITS TERRE CUITE - PLANCHERS P.P.B. - ONDULINE
PARQUETS MOSAIQUE COLLES - GRILLES ET TUBES «NICOLL» - ETC...

S.R.M.A.

AVENUE DE-LATTRE-DE-TASSIGNY -- REZE — TÉL. : 75-46-23
LIGNES GROUPEES

Banque Populaire Bretagne Atlantique

«Plus et mieux pour vous»

REZE- 25, rue Felix Faure Téléphone- 75.40.45.

Cette première phase s'achève maintenant ainsi que l'actualisation des valeurs locatives applicables aux propriétés non bâties.

Vous trouverez ailleurs une étude détaillée sur les nouvelles bases d'imposition pour 1974.

Il va être par conséquent possible d'incorporer au 1er janvier 1974 dans les rôles, les valeurs locatives concernant l'assiette de trois des nouvelles taxes.

LA TAXE FONCIERE BATIE :

En 1972, la contribution a rapporté 3 300 MF. La révision récente permet de déterminer les valeurs locatives cadastrales. Des rajustements entre les révisions pourront être apportés au moyen de coefficients par décrets en Conseil d'Etat.

Une étude récente du Ministère des Finances laisse prévoir :

- des variations assez divergentes de la charge des établissements industriels,
- une certaine stabilité de la charge fiscale des propriétaires de logements et de locaux commerciaux,
- une augmentation assez forte dans les grandes villes, de la charge des locaux à usage professionnel,
- un transfert au bénéfice des locaux médiocres,
- 10 % approximativement des redevables verront leur cotisation personnelle augmenter de plus de 100 %.

LA TAXE FONCIERE NON BATIE :

Calculée en fonction de la valeur locative cadastrale découlant de la réactualisation récente des évaluations de 1961. En 1972, la contribution a rapporté 1 810 millions de francs. Mais si cet impôt représente encore 9 % du total, il est en voie de disparition dans les communes de plus de 5 000 habitants : il n'y représente plus qu'un peu plus de 1 % des ressources.

LA TAXE D'HABITATION :

Elle s'appliquera à tous les locaux assujettis à l'ancienne contribution mobilière sur la base des valeurs locatives déterminées par la dernière révision (à la place des loyers matriciels). Il a été récemment prévu un calcul particulier pour les loyers relevant de la loi du 1er Septembre 1948, et la généralisation, après une période transitoire, du système des abattements à la base pour charges de famille seulement obligatoire auparavant dans les communes de plus de 5 000 habitants.

Le produit de la contribution a été de 4 770 MF en 1972.

- Les variations devraient avoisiner celles escomptées pour la charge foncière : allègement de la charge pour locaux modestes.
- Majoration de plus de 25 % pour 20 à 25 % des contribuables.

En ce qui concerne le passage à cette taxe, un étalement sera accordé de droit sur une période de cinq ans, sauf décision contraire du Conseil Municipal.

POUR TOUTES VOS CLOTURES

Ets L. VIVIER Bois

167, Av. M^e de Lattre de Tassigny
LA BAULE Tél. 60.24.13

Fer
Ciment

Ces taxes sont autonomes et fondées sur des assiettes réelles. La répartition se fera par application directe aux bases des taux votés. Les taux seront en principe les mêmes mais les assemblées locales pourront adopter des taux majorés dans la limite de 20 % à une, deux ou trois des quatre taxes.

Reste le problème de la patente. Elle est due par toute personne physique ou morale qui exerce, à titre habituel et pour son propre compte, un commerce, une industrie ou une profession libérale: Elle se compose d'une taxe déterminée, d'un droit variable et d'un droit proportionnel. Les droits correspondant aux diverses professions sont réglés conformément à un tarif annexe au code général des impôts, qu'une commission nationale met à jour en permanence. La patente a rapporté en 1972, 9 915 MF. Elle est de loin la plus importante des «quatre vieilles».

Entreprise Générale d'Électricité

Ets Gilbert **MAINGUY S.A.**

CAPITAL 1.500.000 F

138, rue de la Fontenelle
44 - VERTOU

Téléphone: 75.56.55 (lignes groupées)
B.P. 8

LIGNES AERIENNES B.T. ET H.T.
LIGNES TELEPHONIQUES
POTEAUX BOIS ET BETON ARME
CANALISATIONS SOUTERRAINES
POSTES DE TRANSFORMATION
ECLAIRAGE PUBLIC
EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET MAGASINS
INSTALLATIONS HABITATIONS ET IMMEUBLES
SERVICES DEPANNAGE ET ENTRETIEN
BUREAU D'ETUDES
CONSTRUCTEURS METALLIQUES

UNE TAXE PROFESSIONNELLE

Il doit lui être substitué en principe une taxe professionnelle ayant le même domaine d'application et assise sur le produit brut du fonds exploité ou de l'activité exercée. La mise en place de cette taxe pose des problèmes complexes d'équité -évaluation de l'assiette, répartition de la patente en cas d'implantation exceptionnelle dans une commune- et de technique. Selon le calendrier initial de la réforme, les années 1974-1976 devaient permettre l'achèvement des nouveaux barèmes, la taxe initiale continuant durant ce temps d'être établie d'après les bases précédentes.

Mais les problèmes posés par le remplacement de la patente sont tels qu'un délai supplémentaire et une nouvelle analyse par le parlement ont paru indispensables avant la fixation des dispositions de la taxe professionnelle.

A plus long terme, l'avenir de cette réforme est lié à la capacité de l'administration d'effectuer régulièrement des révisions des évaluations foncières.

Il ne faudra pas oublier à cette occasion que d'autres problèmes fiscaux se posent aux collectivités locales en ce qui concerne la fiscalité indirecte par exemple, et que leurs difficultés forment un tout : insuffisance de ressources, charges croissantes, véritable pouvoir fiscal (modulation, adaptation) restreint, absence d'autonomie et dépendance de fait à l'égard de l'Etat.

Documentation :
«Commune de France».

NOUVELLES EVALUATIONS FONCIERES DES PROPRIETES BATIES DEVANT SERVIR DE BASES POUR 1974 A L'ETABLISSEMENT DE LA TAXE FONCIERE ET DE LA TAXE D'HABITATION (Impôt foncier et côte mobilière)

La précédente révision des impôts locaux qui remonte à 1943 était fixée en fonction des loyers matriciels établis en 1939. Les bâtiments édifiés depuis cette date ont été évalués selon la méthode légale de comparaison, mais il faut reconnaître que les normes de construction sont très différentes de celles d'avant-guerre, ce qui crée actuellement une certaine disparité entre logements anciens et nouveaux.

Le but des opérations de révision a donc pour principal objet de tenter de mettre fin à ces inégalités en actualisant «les valeurs locatives» qui vont servir à l'établissement des impôts locaux, à partir de 1974.

Cette révision entrainera un déplacement des charges entre les contribuables. On estime qu'environ 25 % des contribuables verront leur imposition augmenter alors que l'on espère un allègement sur les locaux modestes.

Sur quelles bases seront établies ces évaluations :

Pour mettre en place cette réforme l'administration des Impôts et la Commission communale des Impôts Directs ont dû procéder à une série d'opérations assez complexes.

CAFE-RESTAURANT DES AILES



NOCES ET BANQUETS

Michel SÉNARD, Traiteur

Diplômé de l'Union Culinare 1969

Fermeture mercredi toute la journée

55, rue Jules Vallès 44340 BOUGUENAI S Tél 75-60-45

APPARTEMENTS DE STANDING A DES PRIX MODERES

2 - 3 ET 4 PIECES PRINCIPALES

TOUT CONFORT

CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE COLLECTIFS

ASCENSEUR - PARKING - ESPACES VERTS

Résidence **VICTOR HUGO**

Centre de Rezé

Résidence **VAL DE SEVRE**

Route de Vertou et rue Mauvoisin à Nantes

PRIMES ET PRETS CREDIT FONCIER EN 20 ANS

RENSEIGNEMENTS ET VENTES :

S.O.C.O.G.I.

Constructeur - Promoteur

-13, rue de la Fosse

44 - NANTES

Téléphone : 71-37-95

le CRÉDIT LYONNAIS

MET A VOTRE DISPOSITION

SON BUREAU DE REZE

PLACE DU CHATEAU

Tél. 75.42.15

DU MARDI AU SAMEDI INCLUS



CRÉDIT LYONNAIS

L'AUTRE FACON D'ETRE

UNE BANQUE

CLASSEMENT DES LOCAUX ET CORRECTIF D'IMPORTANCE :

Pour l'évaluation des dépenses bâties isolées telles que : garages, cours, greniers, etc... l'on affecte un coefficient de pondération variable allant de 0,20 à 0,60.

CATE- GORIES FON- CIERES	MAISONS INDIVIDUELLES			LOCAUX DES IMMEUBLES COLLECTIFS			
	Première Tranche (Les 20 pre- miers m2) Coefficient :	2ème Tranche		3ème Tranche (les 20 suivants) Coefficient	2ème Tranche		3ème Tranche (les 20 suivants) Coefficient
		de 20 m2 à m2	Coefficient		de 20 m2 à m2	Coefficient	
3 M	3,00	400		1,90	200		0,75
4	2,50	320			140	0,90	
4 M	2,10	240			90		
5	1,70	160	0,90		70		
5 M	1,45	110			50		
6	1,30	80			30		
7	1,20	60					
8	1,10	40					

2 - Correctif d'ensemble :

Ce correctif est destiné à tenir compte de :

- l'état d'entretien
- la situation générale dans le cadre communal
- la situation particulière dans le quartier.

ETAT D'ENTRETIEN :

(Bon	: Coefficient 1,20	(20 %)
Etat géné-) Assez bon	: Coefficient 1,10	(10 %)
ral d'entre) Passable	: Coefficient 1	(0 %)
ten.) Médiocre	: Coefficient 0,90	(10 %)
(Mauvais	: Coefficient 0,80	(20 %)



Pour tous vos repas et lunchs
Spécialité de toast et caroline

Pâtisserie
Confiserie

B. AMAND

23, rue Alsace-Lorraine

PONT-ROUSSEAU — Tél.: 75.45.34

Sté A. L. MAINGUET

Société Anonyme au Capital de 2 700 000 Francs

REZE - ANGERS - ORLÉANS - TOURS

SUIFS COMESTIBLES ET INDUSTRIELS
GRAISSES ET HUILES ANIMALES

Siege Social:

3, rue des Chevaliers — REZÉ. Tél. 75.68.14

SITUATION DANS LE CADRE COMMUNAL ET DANS LE QUARTIER :

Chacun de ces coefficients est déterminé conformément au barème ci-dessous :

Dans les immeubles collectifs, un coefficient est également appliqué pour tenir compte de l'étage et de l'existence ou non d'un ascenseur :

APPRECIATION DE LA SITUATION	Coefficient de Situation générale	Coefficient de Situation particulière
Situation excellente, offrant des avantages notoires sans inconvénients marquants...	0,10	0,10
Situation bonne, offrant des avantages notoires en partie compensés par certains inconvénients	0,05	0,05
Situation ordinaire, n'offrant ni avantages ni inconvénients ou dont les uns et les autres se compensent	0	0
Situation médiocre, présentant des inconvénients notoires en partie compensés par certains avantages	0,05	0,05
Situation mauvaise, présentant des inconvénients notoires sans avantages particuliers	0,10	0,10

3 - Equivalences superficielles des éléments de confort :

Ces équivalences qui s'ajoutent à la surface pondérée sont les suivantes :

NATURE DE L'EQUIPEMENT LOCAL	EQUIVALENCES SUPERFICIELLES		OBSERVATIONS
	Partie principale	Dépendance bâtie ou élément bâti for- mant dépendance	
EAU COURANTE :	m2	m2	
	4	2 (a)	(a) Equivalence superficielle applicable seulement lorsque la dépendance bâtie ou l'élément bâti formant dépendance doit faire l'objet d'une évaluation distincte
GAZ (par installation)	2	-	En cas d'installation fixe seulement : gaz de ville, propane etc.
ELECTRICITE (par installa- tion)	2	2 (a)	Quelle que soit l'utilisation du courant
INSTALLATION SANITAIRE - par baignoire	5	4	
- receveur de douches ou bac à laver	4	4	
- par w.c. particulier	3	3	
- par lavabo et autre appareil sanitaire	3	3	(Eviers exclus)
EGOUT (Raccord. au réseau)	3	-	Par local
CHAUFFAGE CENTRAL (par pièce et annexe d'hygiène)	2	2	Que l'installation soit particulière au local ou commune à différents locaux de l'immeuble
VIDE-ORDURES (par installation)	3	-	Que le vide-ordure soit particulier au local ou commun à l'étage.

COUVERTURE R. GROUSSIN
 SANITAIRE 96, rue du Chêne Creux
 CHAUFFAGE Tél. 75-43-49 REZE

4 - Tarif d'évaluation :

Ce tarif établi au m2 pondéré, varie selon la classification du logement.

Les deux exemples concrets ci-dessous permettront de comprendre ce qui est dit plus haut :

- 1 -

DESCRIPTION DU LOCAL : Maison (F5) a 2 niveaux construite en 1954 sur un terrain de 600 m2 et se composant de 3 chambres à coucher, 1 salle à manger, 1 salon, 1 cuisine, 1 salle d'eau et en annexe attenante à la partie principale 1 garage et 1 véranda et d'un abri dans le fond du jardin (dépendance isolée) servant au rangement des outils. Cet ensemble est classé en catégorie 6.

ELEMENTS DE CALCUL	PARTIE PRINCIPALE	DEPENDANCE BATIE	DEPENDANCE BATIE ISOLEE
Surface réelle des pièces et de leurs annexes	110 m2	36 m2	18 m2
- 1) CORRECTIF D'IMPORTANTANCE (Dégressif selon la surface)			
Partie principale :			
a) les 20 premiers m2 20 x Coef. 1,3	26 m2		
b) de 20 à 80 m2 60 x " 0,9	54 m2		
c) les m2 suivants 30 x " 0,75	22 m2		
Surface pondérée de la partie principale	102 m2		
Dépendance bâtie (pièces annexes)	102 m2		
Garage m2 12 x Coef. 0,60	7 m2		
Véranda m2 24 x " 0,30	7 m2		
Surface pondérée dépendance bâtie	14 m2	14 m2	
Dépendance bâtie (isolée de la partie principale)			
Abri de jardin m2 18 x " 0,20	3 m2		3 m2
Surface pondérée de l'ensemble	102 m2	14 m2	3 m2
- 2) CORRECTIF D'ENSEMBLE			
- Coefficient d'entretien passable	1 (
- Coefficient de situation ds la commune ... ordinaire	0)	x 1	
- Coefficient de situation particulière ordinaire	0 (
		119 m2	
- 3 EQUIVALENCES SUPERFICIELLES OU ELEMENTS DE CONFORT :			
Eau 4 m2 - Electricité 2 m2 - wc. 3 m2 - douches 4 m2			
Lavabo 3 m2 - chauffage central 2m2 par pièce et annexe 2 x 7 14 m2 - TOTAL : 30 m2			
- Surface pondérée totale		30 m2	
		149 m2	
- 4) TARIF D'EVALUATION (Catégorie 6) - le m2 : 31 Fr 20		x 31,20	
VALEUR LOCATIVE CADASTRALE		4 648 Frs	

QUI PAYE QUOI ?

STADE MUNICIPAL LÉO LAGRANGE
 PISCINE de REZE
 LE FINANCEMENT

NATURE	MONTANT	%	OBSERVATIONS
SUBVENTION	564 400	44,7	accordée
	246 000		acomplée
EMPRUNTS	564 400	31,2	15 ans à 8,75%
AUTOFINANCEMENT	436 569	24,1	équivaut à 1180 centimes (valeur 1974)
TOTAL	1 811 369	100	

PART PAYÉE PAR LES REZÉENS
 (DONT 304 000F DE TVA) = 55,9%

- 2 -

DESCRIPTION DU LOCAL : Appartement type 4, situé au 3ème étage d'un immeuble de 5 niveaux, construit en 1965 (sans ascenseur) et se décomposant comme suit : 2 chambres à coucher, 1 salle à manger, 1 salon, 1 cuisine, 1 salle d'eau et 1 cave au sous sol. L'ensemble classé en catégorie 6.

ELEMENTS DE CALCUL	Partie Principale	Dépendance bâtie
Surface réelle des pièces et de leurs annexes	73 m2	6 m2 cave
- 1) CORRECTIF D'IMPORTANTANCE (dégressif selon la surface)		
Partie principale :		
a) 20 premiers m2 20 x Coef. 1,25	25 m2	
b) 20 à 70 m2 50 x .. 0,90	45 m2	
c) les m2 suivants 3 x .. 0,75	2 m2	
Surface pondérée de la partie principale	72 m2 arrondis	
Dépendance bâtie : (cave)		
m2 6 x Coef. 0,20	1 m2 2	
Surface pondérée de la dépendance bâtie	1 m2 2	
		1 m2 arrondi
Surface pondérée de l'ensemble : 72 m2		73 m2 (arrondis)
- 2) CORRECTIF D'ENSEMBLE		
- Coefficient d'entretien bon	1,20 (
- Coefficient situation dans Commune passable	0) x 1,20	
- Coefficient situation particulière passable	0 (
Surface pondérée nette		87 m2 (arrondis)
- 3) EQUIVALENCES SUPERFICIELLES OU ELEMENTS DE CONFORT		
Eau 4 m2, gaz 2 m2, électricité 2 m2, w.c. 3 m2		
Baignoire 5 m2, lavabo 3 m2, tout à l'égout 3 m2, vide-ordures 3 m2, chauffage central 2 m2 par pièce		
6 x 2 m2 12 m2 - TOTAL 37 m2		
- surface pondérée totale		37 m2
- 4) TARIF D'EVALUATION (Catégorie 6) - le m2 : 31 Fr 10		124 m2 x 31,10
VALEUR LOCATIVE CADASTRALE		3.850 Frs

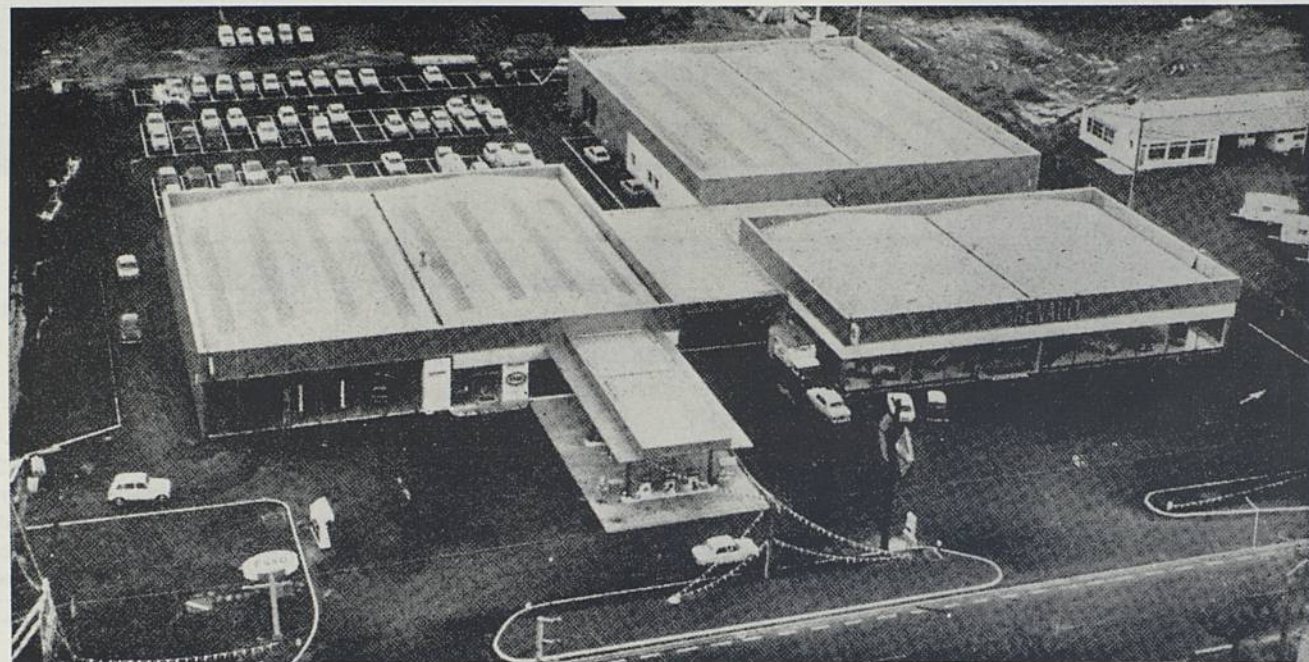
Pour calculer le montant de la taxe d'habitation, il faudra appliquer à la valeur locative cadastrale un coefficient qui devra tenir compte des besoins de la Commune pour la bonne exécution de son budget. Ce coefficient pour 1974 n'est pas encore connu.

Pour terminer cette étude sur les nouvelles évaluations foncières des propriétés bâties, il est bon de préciser que les contestations concernant ces impositions pourront être adressées au Directeur des Services Fiscaux à partir de la réception de l'imposition 1974 et jusqu'au 31.12.1975.

Les Rezéens qui veulent avoir des éclaircissements sur leurs impositions peuvent également s'adresser à la Mairie Annexe, boulevard le Corbusier, Service des Formalités Administratives, où un agent sera à leur disposition pour les aider à déceler les erreurs possibles.

Il en est ainsi pour les personnes âgées et pour celles dont la situation matérielle est momentanément difficile (maladie, chômage...) et qui voudraient solliciter un dégrèvement total ou partiel de leurs impôts locaux.

Monsieur FLOCH, Premier Adjoint, responsable de la Commission Communale des Impôts, est également à la disposition des contribuables pour les aider dans leurs démarches.



S. R. D. A. CONCESSIONNAIRE RENAULT

100 à 110, route des Sorinières

REZÉ

Téléphone: 75.68.00



POUR L'ACHAT DE VOTRE VOITURE :

La S.R.D.A. met à votre disposition ses deux halls d'exposition.

Nos hôtesses vous y réserveront le meilleur accueil et vous pourrez y choisir tranquillement votre voiture neuve parmi les nombreux modèles de la gamme RENAULT.

Vous pourrez également, si vous recherchez une voiture d'occasion, bénéficier des avantages de la garantie OR et du crédit DIAC.

POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE VOITURE :

La S.R.D.A. dispose de :

- Deux ateliers de travaux mécaniques et de tôlerie.
- Deux cabines étuves de peinture à air chaud.
- Deux services de travaux rapides.
- Deux stations de lavage «minute».
- Deux magasins d'accessoires et de pièces de rechange d'origine RENAULT

POUR VOTRE SECURITE :

La S.R.D.A. est équipée d'un des plus grands centres de contrôle électronique de France.

Pour un prix minime, vous saurez tout sur la santé et la sécurité de votre véhicule. L'électronique est sans défaillance. Elle ne se trompe pas.

Pour la vente, l'achat, l'entretien, le contrôle de votre voiture, n'hésitez pas à nous consulter, nos spécialistes sont là pour vous.



**ST.WENDEL
NOTRE SOEUR JUMELLE**

Dans le dernier numéro du bulletin trimestriel REZE-INFORMATION, le point a été fait sur notre jumelage avec ST-WENDEL.

Pour les 45 rezéens de la délégation aux cérémonies de Jumelage, de la Ville de ST-WENDEL n'est déjà plus une inconnue. Mais, il nous est apparu nécessaire de faire un peu mieux connaître à tous nos concitoyens cette cité si attachante.

Comment faire mieux connaître une Ville qu'en relatant brièvement son histoire :

Sachons donc qu'à la lointaine époque où REZE s'appelait Ratiatum, il existait, dans cette partie de la Gaule située à l'antipode de l'embouchure de la Loire, un petit hameau du nom de «Basonis Villare».

Dans ce village, un missionnaire venu d'Irlande ST-WENDELIN enseigne la doctrine chrétienne dans les temps, précisément, où ST-LUPIEN accomplit la même tâche à Ratiatum.

En 1280, on note l'existence du Château de ST-WENDEL qui est acheté par les Princes de Sarrebrück. Quatre ans plus tard, ST-WENDEL est déclaré «Ville» par l'Empereur d'Allemagne. A la fin du 14ème siècle, l'ancien petit hameau est devenu une ville fortifiée.

A cette époque, le nom de SAINT-WENDELIN est très célèbre et les pèlerinages nombreux contribuent beaucoup au développement de la petite Ville, l'Empereur Maximilien lui-même se rend à ST-WENDEL. On note en 1514-1516 et 1589 des incendies successifs et en 1525, la révolte des paysans de la Sarre et d'Alsace, mais malgré ces malheurs, la cité prospère toujours ; seule la Guerre de Trente Ans 1618-1648 portera un sérieux coup d'arrêt à son expansion.

L'ère de la prospérité est bien terminée pour les habitants de ST-WENDEL qui ont à subir les méfaits de la guerre franco-hollandaise, rendu maître de la place, Turenne fait démolir la forteresse en 1674, les troupes françaises reçoivent l'ordre de réduire la Ville «en cendres» en 1677 !...

A la guerre succèdent la famine et les épidémies, et c'est seulement au début du 18ème siècle que les citoyens de ST-WENDEL peuvent revenir à une vie normale sans penser aux terreurs cruelles de la Guerre. La paix n'est pas pour autant revenue en Europe mais les hostilités n'ont pas d'influence sur l'existence de la Ville. Cependant, elles constituent quand même un empêchement pour son développement économique.

Vient alors l'époque de la Révolution française. La France est en guerre avec le reste de l'Europe. En 1792, les français entrent à ST-WENDEL. C'est la fin de l'électorat de Trèves. ST-WENDEL fait partie du département de la Sarre rattaché à la France jusqu'en 1814.

Après la défaite de Napoléon 1er, le Congrès de Vienne donne naissance à la principauté de Liechtenberg dont ST-WENDEL est la capitale. Le prince en est le Duc Ernest 1er de Saxe-Cobourg et Gotha dont le frère devient roi des Belges sous le nom de Léopold 1er en 1831 et le fils cadet Albert épouse la Reine d'Angleterre Victoria en 1840. C'est à cette époque du règne des Cobourg que remonte la tradition d'appeler les habitants de la vieille-ville de ST-WENDEL, les «Koburger».

A la mort de la duchesse Louise de Cobourg en 1831 les révoltes politiques aboutissent à la cession du Liechtenberg et de la Ville de ST-WENDEL à la Prusse.

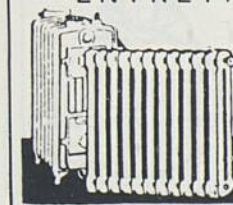


M. Gräff.
Bourgmestre de St Wendel présentant sa ville à la délégation Rezéenne.

SERVICE DEPANNAGE
- ENTRETIEN -

MARCEL GRIPPAY

80, rue Jean-Jaurès - PONT-ROUSSEAU
- REZÉ-LÈS-NANTES



Entreprise fondée en 1888
- CHAUFFAGE - COUVERTURE - SANITAIRE

Téléphone : 75-65-75





- Radiotéléphones
- Répondeurs téléphoniques
- Répertoires téléphoniques
- Interphones

S.E.M.E. Tél. 54-70-28 - 54-72-03
ROUTE DU BIGNON - B.P.10 - Les Sorinières

A cette époque, la situation économique est très mauvaise et provoque un fort mouvement d'émigration vers l'Amérique du Nord, ce qui explique l'existence aujourd'hui aux Etats-Unis de plusieurs petites Villes portant le nom de ST-WENDEL ou Wendell.

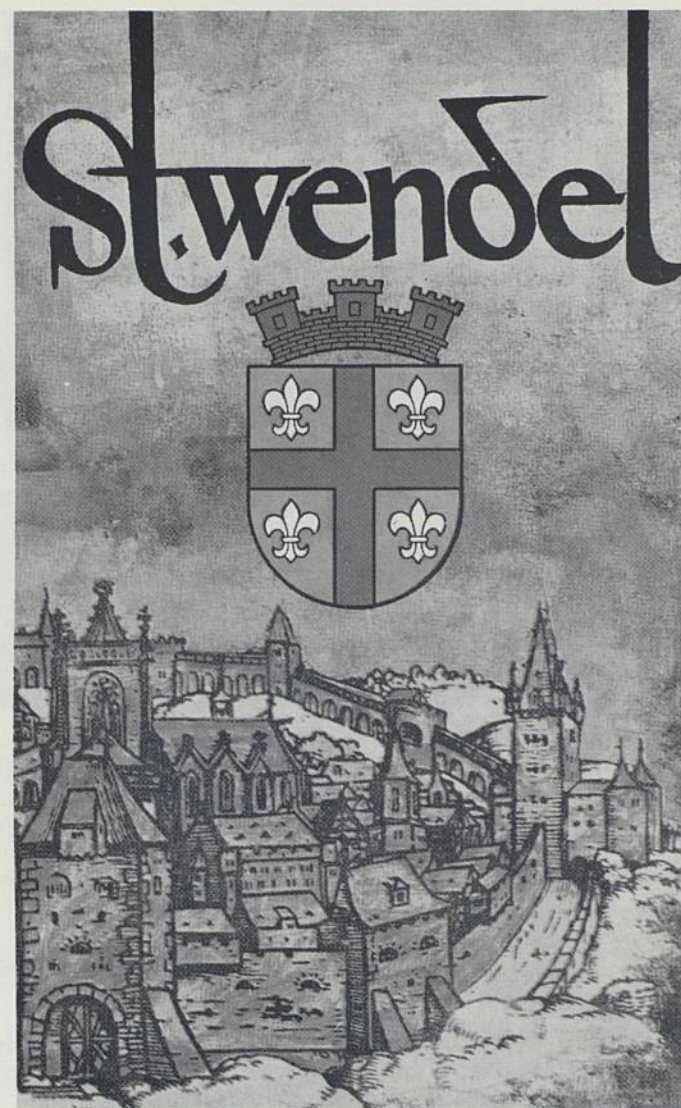
Avec la réalisation de la Ligue de chemin de fer Rhin-Nahe en 1860, la prospérité revient à ST-WENDEL et dans les environs. Grâce à l'industrialisation, la Ville s'accroît à vue d'œil tout en gardant son caractère rural. Une usine de réparation des chemins de fer et plusieurs fabriques de tabac sont créées. Le côté culturel n'est pas délaissé avec la construction du Lycée (gymnasium Wendalinum) et d'écoles spéciales et professionnelles.

De 1918 à 1950, ST-WENDEL et la Sarre passent plusieurs fois d'administration française en administration allemande. En décembre 1944, et février 1945, la Ville subit des bombardements importants.

Réunie à l'Allemagne le 1er Janvier 1957, ST-WENDEL est aujourd'hui le centre d'une Zone à vocation agricole groupant près de 100 000 habitants.

Telle se situe ST-WENDEL à travers l'histoire, une cité qui, comme beaucoup d'autres, a connu joies et malheurs. Mais pour être complet dans ce condensé historique, il faut noter une dernière date : le 8 Septembre 1973. Ce jour-là, est signé l'acte de jumelage avec REZE. Une ère nouvelle commence : celle de l'Amitié.

Serge CONCHAUDRON
Adjoint à l'Enseignement
et au Jumelage.



De la piste de jet...

COLAS

SOLS INDUSTRIELS :- PARKINGS

TERRAINS DE SPORTS :- BARRAGES

AÉRODROMES :- AUTOROUTES

TRAVAUX HYDRAULIQUES

VOIRIES DIVERSES

44 - REZÉ-LES-NANTES

Rue du Général-Leclerc

Téléphone : 75-55-25
75.56.83

... à l'allée de jardin
PARTOUT EN FRANCE...

1971.1973 LA MOITIE D'UN MANDAT

«Le Poète à 30 ans

*Me voici arrivé au milieu de mon âge,
A cheval sur le toit de ma pauvre maison,
Des deux côtés je vois le même paysage,
Mais il n'est pas vêtu de la même saison.*

Jean COCTEAU.»

*Nous voici arrivés au milieu, non point de notre âge,
comme le poète à 30 ans, mais de notre mandat. 1971-1974,
trois années qui ont compté pour REZE si l'on en juge par
les résultats acquis.*

*Ces résultats sont révélateurs de notre dynamisme et du
sérieux avec lequel nous arrêtons nos choix. C'est une politique
délibérée, poursuivie au travers des mandats successifs aux-
quels la population a bien voulu me permettre de présider,
et qui part du principe qu'une action doit être méditée,
dirigée, qu'on ne saurait tolérer qu'elle soit subie que dans la
mesure où les trop faibles moyens financiers de la commune
nous y contraignent.*

*Quelle pensée directrice nous a conduit à des résultats
appréciables et quels sont ces résultats ?*

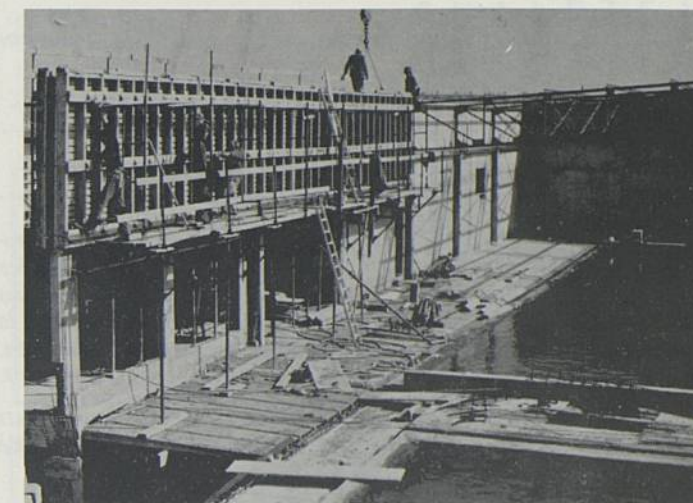
*Comme vous le savez, la population de notre cité croît
très régulièrement de 3 % environ chaque année. Ce phéno-
mène en soi est déjà rassurant en ce qu'il permet une program-
mation raisonnable des équipements qui ne soit pas à la
merci des «coups de boutoir».*

*Cet accroissement de la population révélait un bon
équilibre entre les personnes venant d'autres communes et
l'évolution sur place des familles. Il nous assurait un rajeu-
nissement de notre population qui a justifié des efforts parti-
culiers dans les domaines de l'enseignement et des sports.
Cela ne nous a d'ailleurs pas empêchés de valoriser les ini-
tiatives prises sous le mandat précédent pour les personnes
âgées.*

*En ce qui concerne l'urbanisme, nous avons pu dégager
les courants privilégiés de construction d'habitation et pren-
dre des mesures raisonnables ne relevant pas du spectacu-
laire, mais équilibrant les actions entre les secteurs les plus
concernés.*

*Nous avons eu le souci d'améliorer par des actions
ponctuelles, mais aussi par un entretien réfléchi, l'état de la
voirie communale. Graduellement, nous avons modernisé
l'éclairage public.*

*En matière d'assainissement, nous avons eu le souci de
porter notre attention à des réalisations essentielles sans
lesquelles les extensions de réseau n'auraient pas eu l'effica-
cité désirable.*



*Nous avons eu le souci également de sauvegarder notre
patrimoine de verdure, cette incomparable station d'épura-
tion de l'atmosphère dans laquelle nous vivons.*

*Et puis, ayant bien ajusté successivement nos efforts,
dans un ordre de priorité aussi judicieux que possible, à
chacune des sphères d'activité, nous avons réalisé qu'il restait
à satisfaire aux besoins généraux de nos concitoyens. Les
services de la Mairie risquaient de ne plus répondre à la quali-
té que peuvent légitimement revendiquer les rezéens, s'ils
continuaient à fonctionner dans les locaux trop exigus de
l'Hôtel de Ville. Alors, nous avons décidé, en première
étape, de trouver d'autres locaux pour desserrer nos bureaux.*

*Il me reste maintenant à dresser la liste des réalisations
de notre demi-mandat, vous laissant le soin de juger de notre
action.*

LA VOIRIE

Voyons tout d'abord la circulation à REZE.

*Nos efforts ont porté notamment sur des secteurs en
pleine évolution comme les Naudières, la Galarnière.*



installation générale
magasins et bureaux

13, Avenue de la Libération
44401 Rezé-les-Nantes
B.P. 2701 Rezé-les-Nantes
tél. 75.43.34

JEAN-CLAUDE PARIZÉ

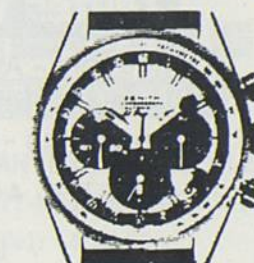
LESIEUR

HORLOGERIE ★ BIJOUTERIE ★ ORFÈVRE

ZENITH



LAUNEAU



31, rue Félix-Faure - REZÉ Tél. : 75-65-71
Réparations soignées - Service Après-Vente

Entreprise NOUËL

3, rue du Grand Tertre

Téléphone: 78.60.22

BOUGUENNAIS

CARRIERES DES PONTRAUX

BOUGUENNAIS — Tél.: 75.54.72

CARRIERES DE LA GERBAUDIÈRE

ST-PHILBERT de BOUAINE (Vendée) - Tél.: 38.31.20

122 000 m² de chaussées avec tapis de béton bitumeux ont été mis en oeuvre dans 64 voies réparties dans les secteurs les plus variés, par exemple : à la Blordière, au chêne Gala, à Ragon, aux Chapelles, aux Trois Moulins, à la Butte de Praud, à la Houssais, à la Classerie, au Haut Landreau, rue Victor Hugo, aux abords de la Mairie, à Trentemoult.

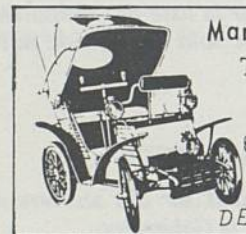
Des carrefours importants ont reçu des aménagements spéciaux : Maurice Jouaud - Houssais, rue de la Paix - Claude Gaulué.

4 km de voies ont été l'objet de travaux divers : busages, bordures de trottoirs, aménagements divers, plus 6 700 m² de trottoirs.

3 km de voies publiques ont été aménagés aux abords des lotissements.

Tout compté, hors l'entretien courant, c'est sur presque une trentaine de kilomètres de voies qu'ont porté, de façon bien sûr inégale selon les besoins, les efforts de la Municipalité en matière de voirie, soit 10 km en moyenne par an.

L'étude d'un plan de circulation, décidée par le Conseil Municipal, permettra de mieux orienter encore la programmation des travaux à entreprendre.



Martin LASARTE
Tel: 75.63.54

TOLERIE
PEINTURE
AUTOMOBILE

6, rue Eugène Chartier. 44000. REZE
(près rue F. Faure)

DEVIS GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE

LIBRAIRIE - PAPETERIE

GRASLON

PÈRE &
FILS

6 ter, Rue Ouche-de-Versailles - 44000 NANTES,

Tel. 74.15.59

Toutes vos ASSURANCES

Incendie - Accidents
— Vie - Retraite —
Caravanes - Bateaux

GRUPE ANCIENNE MUTUELLE

La Ville de REZE est assurée au CABINET DELAUNAY

Cabinet DELAUNAY

6, Place de la Monnaie

44400 NANTES — Tél.: 71.68.45
et 73.25.62

ECLAIRAGE PUBLIC

Le réseau d'éclairage public a été amélioré rue Charles Rivière, rue E. Sauvestre, Avenue de la Libération, Avenue de la IV^e. République. La Place du Château, après celle de la Renaissance a été réaménagée et dotée de lampes «au sodium».

Il faut noter la signalisation lumineuse du Chêne Creux.

ASSAINISSEMENT

En ce qui concerne les réseaux, des canalisations ont été établies dans les secteurs en évolution (Naudières, Galarinière). Le ruisseau du Danube a été canalisé puis détourné vers la Sèvre pour éviter les inondations de Pont-Rousseau.

Une station de relèvement a été construite au Port-au-Blé pour permettre la desserte ultérieure de tout le quartier Nord.

Une autre a été réalisée à la Morinière.

La station de pompage de Pont-Rousseau a été complètement rénovée.

Mais, surtout, REZE est la principale collectivité membre du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Sud de la Loire qui est chargé de construire une station d'épuration desservant un vaste secteur depuis BOUGUENNAIS pour l'agglomération des Couets jusqu'à VERTOU pour l'agglomération de Beautour et de la zone industrielle en passant par ST-SEBASTIEN en totalité et NANTES pour l'île Beaulieu, la zone entre Sèvre et Loire et les Abattoirs.

Le collecteur intercommunal est sur le point d'être achevé, les terrains de la station ont été remblayés et le jugement du concours ouvert pour la station vient d'avoir lieu.

PARCS ET ESPACES VERTS

Une vaste propriété a été acquise à la Morinière, entre la rue J.B. Vigier et la Sèvre. Elle pourra être aménagée à peu de frais, partie en parc public pour la promenade, partie pour les activités de la Jeunesse.

.....



A LA BORNE

Exposition intérieure toute l'année
unique dans la région

10, rue Aristide-Briand - 44 - REZÉ - Tél. 75-44-82

TERRAIN EXPO, Route des Sables - 44-Les Sorinières Tél. 54.71.52

CAMPING
CARAVANES
CHALET
NAUTISME
SPORTS

Quant à l'embellissement, le nouvel aménagement de la Place du Château a permis de réaliser un petit espace planté du meilleur effet.

Place Sarraïl également, les îlots et talus qui délimitent l'échangeur ont été semés et plantés de concert avec la Ville de NANTES.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

On doit donner une note spéciale à l'aménagement des cours de tennis de la Robinière, à la construction du gymnase Julien Douillard à Pont-Rousseau et surtout à l'ouverture de la piscine municipale, qui connaît un succès retentissant.

ENSEIGNEMENT

Des terrains ont été achetés au Port-au-Blé, à Trentemoult, à Ragon, pour la construction d'écoles, le groupe scolaire provisoire de Pont-Rousseau Nord a été ouvert, en attendant précisément la construction d'une école sur le terrain du Port-au-Blé dont il vient d'être question. A l'école nouvelle de l'Ouche-Dinier, une sixième classe a été aménagée.

Un enseignement spécialisé particulièrement bien connu -

On doit noter aussi l'effort particulier fourni en faveur de l'enfance handicapée avec la création, soutenue par la Municipalité d'un Etablissement médico-pédagogique géré par l'A.P.A.J.H., auquel la commune fournit les bâtiments ainsi que le matériel et les fournitures scolaires.

JEUNESSE ET LOISIRS

La ville et l'Office des Loisirs, ont aménagé certains locaux socio-culturels mis à la disposition des jeunes par les promoteurs à la Gagnerie et à la Noëlle.

MODELAGE INDUSTRIEL

René MENARD

Modèles BOIS - METAL - PLASTIQUES

Hélices Maquettes

101, rue de la Basse Ile REZE Tél. 75.56.49



PAVILLONS SUD-LOIRE

CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES CLÉS EN MAIN

Siège social: 31, rue Charles Rivière . 44400 FEZE.LES.NANTES. TEL: 75.58.28

ST-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU

Tel: 78.71.07

ST-MARS-DE-COUTAIS

Tel: 54.50.69



GEORGINE

COIFFURE DAMES
POSTICHES PERRUQUES

4, place Roger Salengro- Tél: 75.40.81

Francis BLANDIN

Chauffage — Sanitaire

Couverture

Zinguerie

Téléphone 75-55-65

10, Rue Roiné

TRENTEMOUT - REZÉ

Elle a développé tout un programme de travaux (construction de locaux et équipement intérieur) au Centre aéré de BRAINS.

Des aménagements ont également été réalisés à la Robinière.

E. CASSARD

MANUTENTIONS

Avenue des Redellières

44 - REZE

Téléphone: 75.41.58

LES PAVILLONS DE LA SEVRE

Siège social : La Noë Rocard VERTOU
Renseignements : Tél. 78-43-09



G.I.E - CONSTRUCTIONS CLES EN MAINS
Plans Types et Réalisations personnalisées

URBANISME ET REALISATIONS SOCIALES

Des terrains particulièrement bien situés aux Trois Moulins, ont été acquis pour la construction, par l'intermédiaire de la S.E.M.I. de REZE, d'un groupe d'habitation de près de 450 logements. Une première tranche de 206 logements est en cours de réalisation.

La Ville a vendu à moitié prix les terrains destinés au Restaurant Inter-Entreprises de la zone industrielle.

LA MAIRIE

Enfin, cette année a été marquée par l'acquisition de la propriété de la Bouvardière, à l'angle du Boulevard Le Corbusier et de la rue Jean-Louis, et de son aménagement pour abriter le Service Technique et les bureaux à formalités (Etat-Civil, Affaires militaires, Elections, Cimetières, etc.).

Ainsi, les services demeurés à l'Hôtel de Ville ont pu se desserrer quelque peu.

En outre, l'équipement matériel et mobilier des services municipaux a été sensiblement amélioré (ensemble électronique de gestion, photocopieur, imprimerie, héliographie, etc.).

Grâce à ces améliorations, votre Municipalité pense pouvoir répondre toujours mieux à vos besoins, à vos désirs

Déjà, vous avez le loisir d'apprécier l'oeuvre accomplie et de formuler, à l'égard de ceux que vous avez désignés pour administrer votre Cité, votre jugement.

Personnellement, je souhaite que le bilan vous paraisse positif et que la confiance que vous nous garderez nous aidera à poursuivre notre action avec encore plus d'efficacité et pour le mieux être de tous.

A. PLANCHER
Conseiller Général, Maire de REZE.

A
C



SOCIÉTÉ COMMERCIALE
CGE ALSTHOM

Succursale de NANTES

1, Rue de l'Île Macé
44 - REZE-lès-NANTES
Tél. : (40) 75.62.62



La Succursale de NANTES de la SOCIÉTÉ COMMERCIALE C.G.E. ALSTHOM est une organisation dimensionnée à l'échelle de l'avenir :

AVENIR DE LA REGION des PAYS de LOIRE.
commandé par le développement économique de l'axe NANTES-SAINT-NAZAIRE

AVENIR de la COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE.
le Groupe le plus important de la Construction Electrique et Electronique Français (114 Usines - 140 000 personnes)

AVENIR en MATIERE de QUALITÉ et SERVICE grâce à :
— Une équipe de 50 Ingénieurs Cadres et assimilés
— Un entrepôt abritant plus de 15.000 articles, 1 000 tourets de câbles

UNE ORGANISATION AUX REFLEXES RAPIDES :
— 50 m de quais de livraisons parfaitement équipés
— 100 places de parkings à la disposition des visiteurs
— Standard téléphonique ultra moderne C.I.T.

En dehors de la Succursale de NANTES, la Société Commerciale met à la disposition de la clientèle ses Dépôts de LORIENT, ANGERS et NIORT, où elle pourra s'approvisionner directement.

L'ACTION SOCIALE

OBJECTIF PERMANENT DES ELUS LOCAUX

Nous avons dit « L'Action Sociale et Familiale est une des actions prioritaires et privilégiées de Notre Equipe Municipale ».

L'amélioration de l'organisation amorcée dans différents services et le transfert ou le regroupement qui s'opèrent pour certains autres nous permettent de penser qu'une amélioration certaine au niveau de l'Accueil et du Service rendu sera ressentie par la population.

UN CENTRE DE SOINS AMELIORE

La décentralisation déjà commencée de certains services sociaux ou médico-sociaux sont des améliorations que nous poursuivront.

Le déménagement dans le courant de l'année 1974 de la Médecine Scolaire située à la Carterie vers le bâtiment de la Rue Fontaine-Launay décidé par la Municipalité, va permettre d'apporter une nette amélioration au fonctionnement du Centre des soins et piqûres de la Carterie.

Au rez-de-chaussée seront aménagés :

- un bureau d'accueil (La Municipalité tient particulièrement à ce que les Rezéens reçoivent partout dans ses services un excellent accueil).
- une salle de soins et une grande salle d'attente.

Ce service connaît une progression importante particulièrement depuis ces 10 dernières années.



HOTEL RESTAURANT
DU CHEVAL BLANC
REPAS D'AFFAIRES
CUISINE SOIGNEE

50, rue Thiers Tél. 75-65-07 Rezé

EVOLUTION DU SERVICE

Créé en 1947, ce service subit une évolution constante, particulièrement importante depuis quelques années.

EXEMPLE :

- en 1966 - Le chiffre des soins étaient de : 26 720
Les recettes de : 76 600
- en 1972 - (6 ans après) (soit le double) : 43 602
Les recettes de : 206 956 49

Pour l'année 1973, nous dépasserons les 60 000 soins.

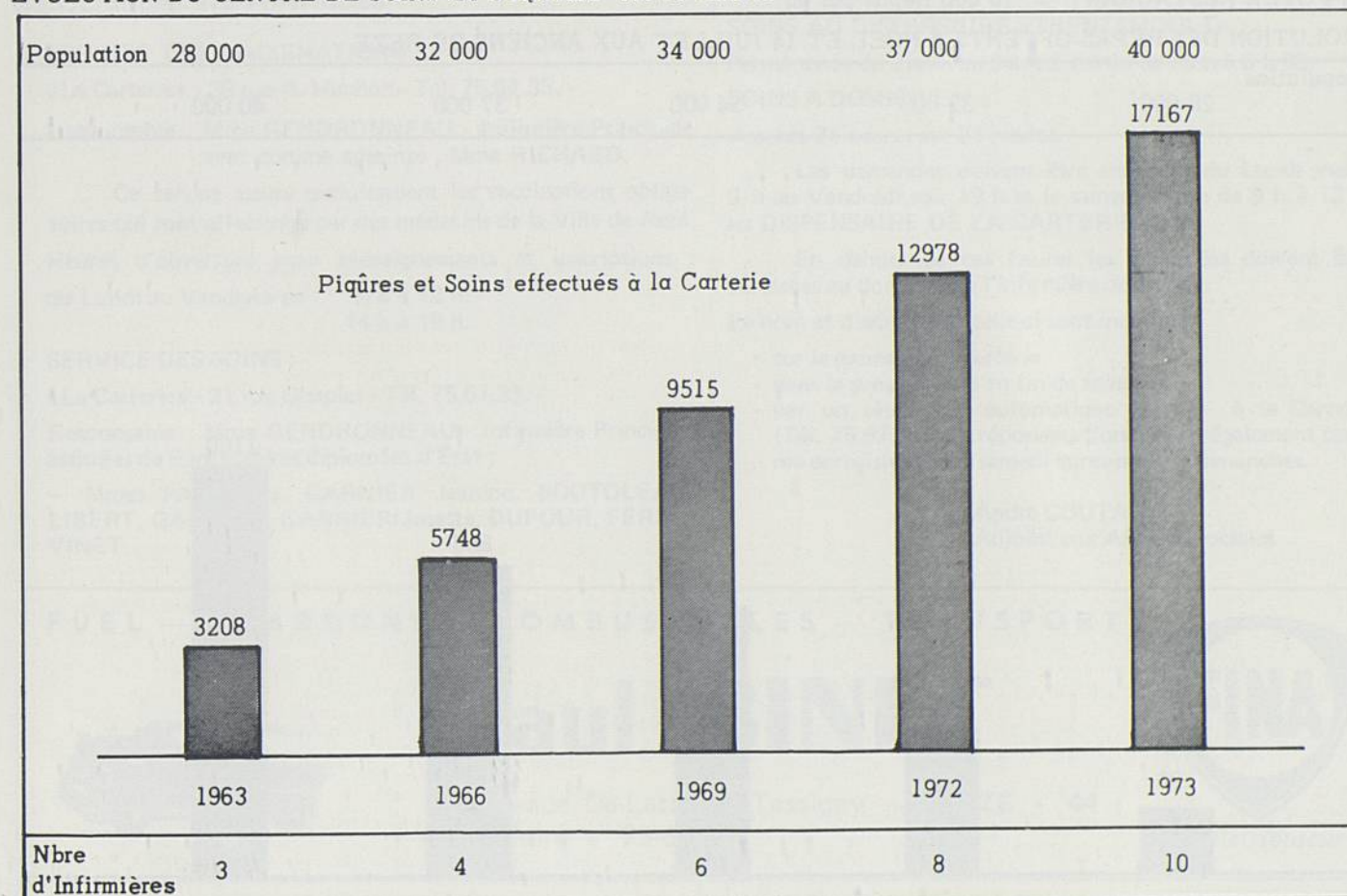
La moyenne journalière à domicile est de 180 à 200 et au Dispensaire de 80 à 100.

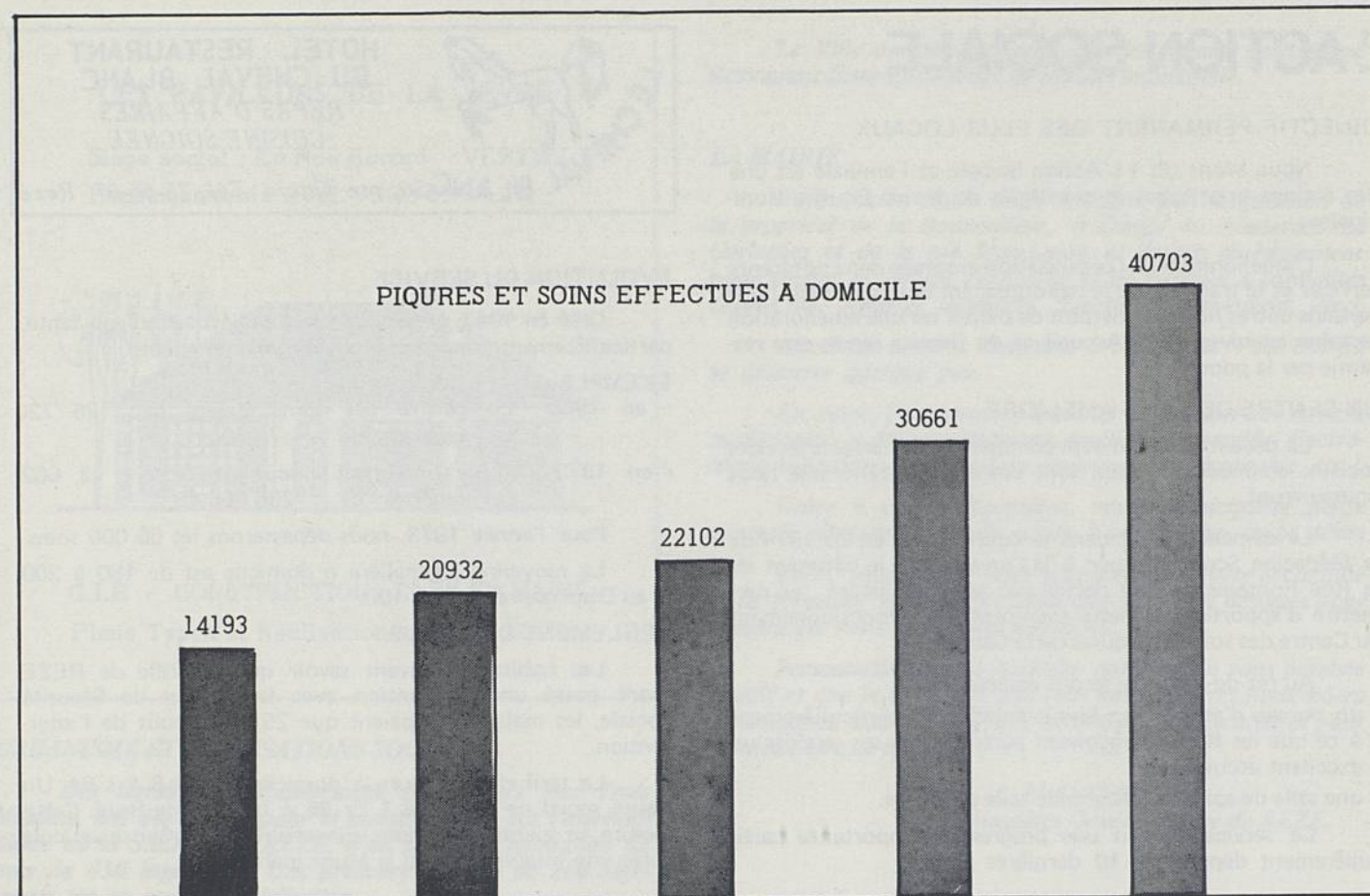
REGLEMENT DES SOINS :

Les habitants doivent savoir que la Ville de REZE ayant passé une convention avec les Caisses de Sécurité Sociale, les malades ne paient que 25 % du coût de l'intervention.

Le tarif d'une piqûre à domicile est de 6 Frs 64. Un assuré social ne paie que 1 Fr 66 à la Ville de Rezé. Cette mesure va bientôt s'étendre aux affiliés de la Caisse agricole après une intervention de la Municipalité.

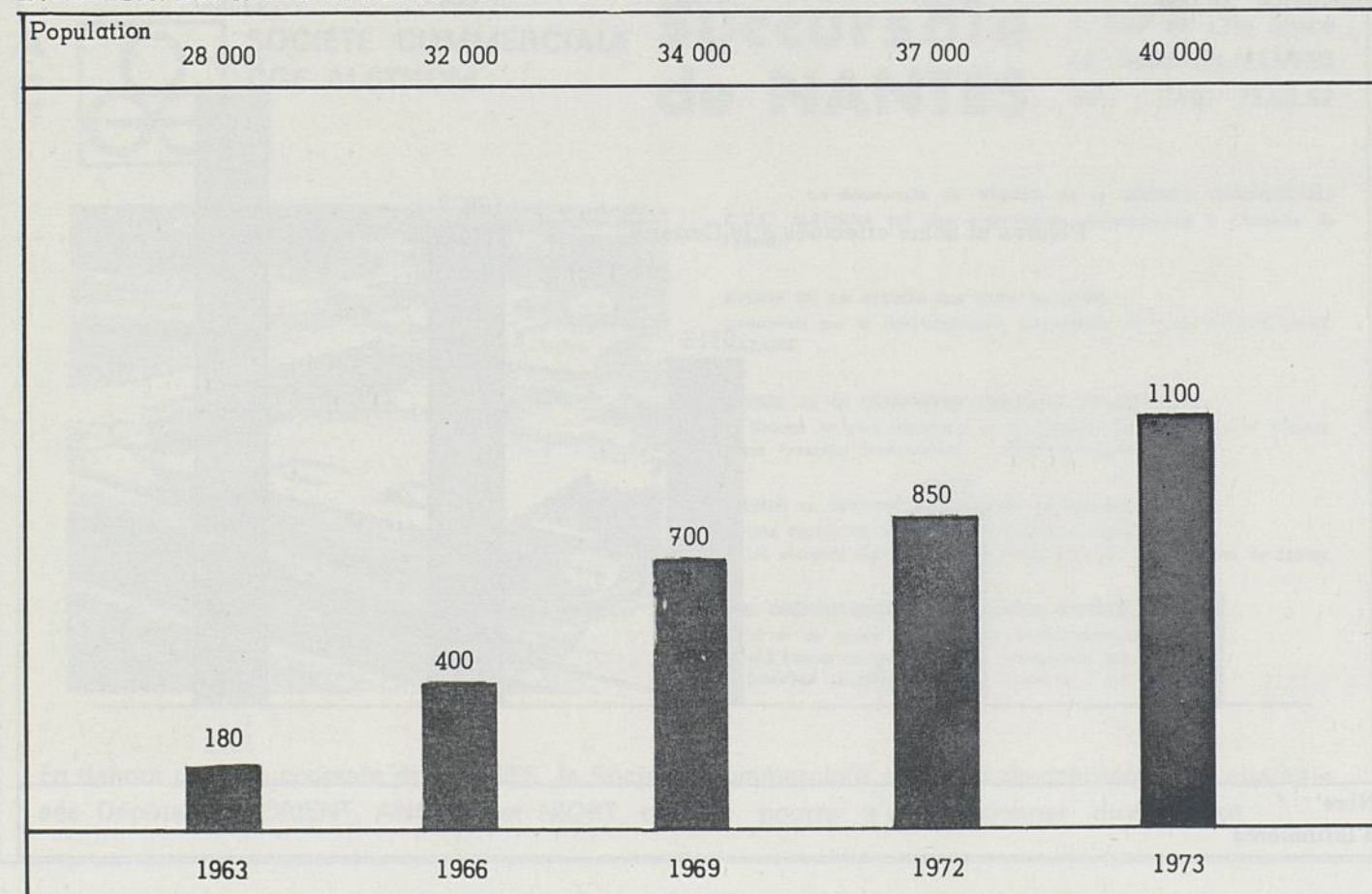
EVOLUTION DU CENTRE DE SOINS ET PIQURES sur 10 années





UN FOYER RESTAURANT = 10 000 Repas par an

EVOLUTION DES REPAS OFFERTS A NOEL ET 14 JUILLET AUX ANCIENS DE REZE



CONSEQUENCE DE L'IMPORTANCE DU SERVICE

C'est le centre de stages extra-hospitaliers le plus important pour l'école d'infirmière, qui envoie chaque année de nombreuses élèves infirmières. Madame GENDRONNEAU a été nommée récemment par arrêté préfectoral «Membre du Conseil technique de l'école d'infirmières».

Enfin de nombreuses communes sont intéressées et prennent contact avec nous pour ouvrir des services analogues.

La progression des effectifs est également importante puisqu'en 1961 le service ne disposait que d'une Infirmière et qu'en 1973 nous atteignons le chiffre de 10 Infirmières.



La Carterie

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

SERVICE DES VACCINATIONS :

« La Carterie » - 36 rue A. Huchon - Tél. 75.67.33. -

Responsable : Mme GENDRONNEAU - Infirmière Principale avec comme adjointe, Mme RICHARD.

Ce service assure gratuitement les vaccinations obligatoires qui sont effectuées par des médecins de la Ville de Rezé.

Heures d'ouverture pour renseignements et inscriptions :
du Lundi au Vendredi de : 9 h à 12 h.
14 h à 19 h.

SERVICE DES SOINS :

« La Carterie » - 21 rue Chupiet - Tél. 75.67.33. -

Responsable : Mme GENDRONNEAU - Infirmière Principale assistées de 9 infirmières diplômées d'Etat :

— Mmes PATISSOU, GARNIER Jeanine, BOUTOLEAU, LIBERT, GAUVRIT, GARNIER Josette, DUFOUR, FERRE, VINET.

AUTO - ÉCOLE

STOP j. chambaud

Cours de Code par projection - Prend à domicile

1, rue Aimos -- REZÉ - 44 - Tél. : 75-55-17

STÉ PAPON-MESNIL

COUVERTURE - PLOMBERIE
SANITAIRE - CHAUFFAGE

5 RUE DOS D'ANE
44-NANTES TEL. 75.60.16

SOINS AU DISPENSAIRE :

« La Carterie » 1er Etage - 21 rue Chupiet - Tél. 75.67.33. -

Permanence du Lundi au Vendredi de : 10 h à 12 h.
16 h 30 à 19 h.

Samedi matin de : 9 h à 12 h.
après-midi de : 17 h à 17 h 30
Dimanche : 11 h 30 à 12 h.

Ce service va prochainement être assuré au rez-de-chaussée et non au 1er étage rendant ainsi l'accès plus facile aux malades.

SOINS AU DISPENSAIRE « TRENEMOULT » :

Permanence du Lundi au Samedi matin de : 9 h à 9 h 30.

SOINS A DOMICILE :

Assurés 24 heures sur 24 heures.

Les demandes doivent être adressées du Lundi matin 9 h au Vendredi soir 19 h et le samedi matin de 9 h à 12 h. au DISPENSAIRE DE LA CARTERIE.

En dehors de ces heures les demandes doivent être adressées au domicile de l'infirmière de service.

Le nom et d'adresse de celle-ci sont indiqués :

- sur le panneau à la Carterie
- dans la presse locale en fin de semaine
- par un répondeur automatique installé à la Carterie (Tél. 75.67.33.) Ce répondeur fonctionne également comme enregistreur, les samedi après-midi et dimanches.

André COUTANT
Adjoint aux Affaires Sociales.

FUEL — CHARBONS — COMBUSTIBLES — TRANSPORTS



Paul BINET

7, avenue De-Lattre-de-Tassigny — REZÉ - 44
Téléphone : 75-69-89



Distributeur

L'EMPLOI

* Un Problème qui vous Préoccupe *
 * Qui Préoccupe également votre Municipalité *

«Me retrouver chômeur, c'est dans ma vie le choc le plus dur que j'ai subi. Il m'a marqué profondément», disait récemment un travailleur privé d'emploi lors de la fermeture de son entreprise. En effet malgré les communiqués très rassurants du pouvoir, le problème du Chômage reste un des problèmes des plus graves, notamment pour notre cité en majorité «ouvrière».

C'est pourquoi nous avons pensé qu'il était nécessaire dans ce bulletin d'informer les travailleurs et les jeunes qui entrent dans le monde du travail, des démarches qu'ils doivent faire lorsqu'ils se trouvent «privés d'emploi».

1 - Dès votre «débauche» ou la fin de vos études, vous devez vous faire inscrire à l'Agence Nationale pour l'Emploi, 12, Avenue Carnot (près du Champs de Mars face à Lu) Les bureaux sont ouverts de 8 h 30 à 11 h 30 - 13 h à 17 heures. Ces bureaux sont également ouverts le lundi soir de 18 heures à 21 heures pour les travailleurs qui sans être encore «débauchés» sont à la recherche d'un autre emploi.

2 - Muni du dossier qui vous sera remis, vous devez vous présenter aux Services Municipaux chargés de ces problèmes et situés au Centre Social, Allée de Provence (face à la Sécurité Sociale) est ouverte de 8 h 15 à 12 heures et de 14 h à 18 h 15.

Pendant votre période d'inactivité cette inscription comme demandeur d'emploi vous permet de bénéficier des services de l'A.N.P.E. dont la mission essentielle est de vous aider à trouver un emploi répondant si possible à vos aptitudes et à vos aspirations.

A cet effet, présentez-vous à la permanence de l'A.N.P.E. au Centre Social de Rezé, vous y trouverez un «prospecteur-

**TOUTES FOURNITURES
 POUR LE JARDIN**
 Amendement pour Culture Biologique
LE HOUZEC H.
 62, rue A.-Briand — REZÉ — Tél: 75-64-97

placier» qui vous aidera dans vos recherches pour obtenir un emploi.

Cette inscription vous permettra également si vous remplissez les conditions requises de bénéficier des mesures de protection instituées en faveur des travailleurs privés d'emploi :

- Garantie des droits sociaux : Sécurité Sociale - Allocations familiales
- Allocation d'aide publique versée par l'Etat
- Allocation d'assurance chômage versée par l'ASSEDIC
- Des secours en nature (bons de pain et de viande) peuvent vous être accordés par le Bureau d'Aide Sociale sous certaines conditions de ressources et de charge de famille.

Tous les renseignements concernant ces droits vous seront fournis par les Services Municipaux, au CENTRE SOCIAL.

Nous vous signalons également que l'ASSEDIC tient une permanence au Centre Social de Rezé tous les 4ème lundi de chaque mois de 8 h 30 à 10 heures.

Comme vous pouvez le remarquer la Municipalité est tenue à regrouper dans un même local, à caractère social, tous les services dont dépendent les travailleurs privés d'emploi :

- Service d'actualisation (pointage)
- Service de placement
- Service ASSEDIC

L'Adjoint aux Affaires Sociales
 A. COUTANT

e^{ts} **J. martin**
 CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
 Rue du Seil - Z.I. Tél. : 75-56-54
 REZE-LES-NANTES B.P.1250 - 44023 Nantes Cedex

BOIS - PANNEAUX - PREFABRIQUES
 Découpe à façon
 PORTES DE PLACARDS « SLALOM »
Ets BERGÈRE
 Zone Industrielle de CHEVIRE
 44340 BOUGUENNAIS — Tél.: 75.60.00
 REZE - O.P. N° 5939

MACHINE A ECRIRE
 ET A CALCULER
 MOBILIER DE BUREAU
 TIRAGE DE PLANS
 PHOTOCOPIES

SIMMOB

Place Pierre-Semard - REZÉ - Tél. 75.54.30



m w
 les mutuelles du mans
P. BEAUFILS ET Y.M. ORMIERES
 TOUTES ASSURANCES
 CREDITS
 Tél. 75.71.24.
 10, AVENUE DE LA IV^e REPUBLIQUE 44400 REZE

CONNAISSEZ VOUS L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

L'Agence Nationale pour l'Emploi (A.N.P.E.) a été créée par ordonnance du 13 Juillet 1967, sous forme d'un établissement public National.

Elle est un organisme de Droit Public investi d'une Mission d'Intérêt Général.

Sa mission principale est de mettre en relation les salariés à la recherche d'un emploi et les employeurs à la recherche de personnel, d'aider les personnes à choisir un métier par son service d'information professionnelle et ses conseillers professionnels.

Implantée depuis 1969 sur divers points du territoire l'Agence couvre maintenant toute la France.

En Loire-Atlantique, elle a été à la disposition du public dès Juillet 1969, avec ses agences de Nantes, de Saint-Nazaire, ses Antennes de la Baule et de Chateaubriant. D'autre part elle assure régulièrement des permanences dans tous les Chefs-Lieux de canton.

Désirant se rapprocher encore des demandeurs d'emploi et des employeurs, elle a créé, autour de Nantes, sous forme de «Points Opérationnels», des bureaux de réception, uni-

haute coiffure masculine

**COUPE PERSONNALISEE
 SOINS DES CHEVEUX
 MANUCURE**

gérard deniaud
 RENDEZ-VOUS
 12, rue de la commune, ex r. Thiers
 44400 REZE. Tel: 75.95.80

VOYAGES Lami
 Location de cars de 28 à 53 places. Ramassages Usines
 65, route de Nantes Tél. 75-47-36
 44120 BEAUTOUR en VERTOU

quement engagés vers le placement et l'information professionnelle, notamment à Rezé, ou après accord de la Municipalité, une salle de réception fut mise à sa disposition à la Mairie.

Depuis quelques jours l'Agence est installée au Centre Social, rue de Touraine au Château de Rezé où elle reçoit les demandeurs d'Emploi tous les matins de 8 h 30 à 11 h 30.

Avec l'appui des Services de la Mairie, le point opérationnel de Rezé voit augmenter sa pénétration, tant près des demandeurs d'emploi que des Employeurs.

Voici quelques chiffres significatifs :

Depuis Avril 1973 environ 1 500 personnes ont été reçues, soit pour information, renseignements, recherche d'emploi.

675 d'entre elles étaient à la recherche d'un emploi ou d'un meilleur emploi.

300 placements ont été réalisés à ce jour, soit environ 45 % des personnes à la recherche d'un emploi dans Rezé ou les environs.


Le point Opérationnel de REZE s'efforce et s'efforcera, malgré les difficultés de placement parfois rencontrées de donner satisfaction à ceux qui font appel à ses services.

La Municipalité pour sa part mettra tout en oeuvre pour qu'à Rezé les Chômeurs victimes de la politique anti-sociale du pouvoir actuel trouvent un emploi et que le nombre de Chômeurs diminue. Mais ceci ne sera possible qu'avec une autre politique nationale, il dépend à chacun de travailler à la Construire.

**LA RÉGIONALE
 ÉLECTRIQUE**
 Installation Électrique Haute et Basse Tension
 Bâtiment - Industrie - Entretien
 9, rue de l'Île-Macé. Z.I. - 44 - Rezé - Tél. 75-46-11

Tout ce qui concerne **LA PHOTO**
MAURICE BAUD
 TECHNICIEN
 28, Place des Martyrs
 de la Résistance
 REZÉ - LES - NANTES
 Téléphone : 75.40.55

- .AMATEUR
- .INDUSTRIE
- .REPORTAGE
- .PORTRAIT
- .PRISE DE SON
- .IDENTITÉ INSTANTANÉE
- .PHOTO COPIE MINUTE





Le Foyer Restaurant, siège du Club des Anciens

IL FAIT BON VIVRE AU CLUB DES ANCIENS ET RETRAITES DE REZE

Monsieur COUTANT, Adjoint au Maire et animateur de la Commission Extra-Municipale des Affaires Sociales mettait tout en œuvre pour que le 23 MAI 1972, à la Maison des Anciens de REZE, se tienne une Exposition des Travaux des Anciens. Cette exposition sans prétention aucune, qui avait pour objectif de faire connaître, avec leurs talents, la vie de nos retraités rezéens à la population, fût déjà une réussite. Elle permit une visée très nette vers la création d'une association. Après quelques consultations d'usage, les bonnes volontés s'unirent et, le 7 Novembre au 21, de la rue Chupiet, le Club des Anciens et Retraités de REZE était né.

Sous la présidence effective de Mr André COUTANT, adjoint au maire, un Comité directeur fût constitué : Vice Présidente Madame Yvonne LUCAS, Secrétaire Madame Anny CHUCHERKO, Secrétaire Adjoint Monsieur Eloi VIAUD, Trésorière Madame Juliette AVERTY, Trésorier adjoint Monsieur Auguste VALENTIN.

Et, à ce bureau d'Association vint se joindre un Conseil d'Administration de vingt membres qui furent les premiers animateurs du Club.

Il s'agissait, avant tout de faire, du Foyer de la Carterie, un lieu de rencontre, et d'y créer une ambiance familiale qui soit propre à son développement. Les mois qui vinrent nous donnèrent raison.

D'abord, timidement, une dizaine de retraités se présentèrent au Club. Puis quinze, puis trente, puis cinquante et toujours en nombre croissant pour arriver aujourd'hui à 250 adhérents. Si nous voulons considérer que des sympathisants se manifestent un peu partout dans la commune nous pouvons croire que le nombre d'adhérents ira encore en augmentant.

Il faut bien se pénétrer de l'idée que les «retraités» représentent 15 % environ de la population française et qu'ils s'intègrent dans notre société contemporaine en y tenant une place importante. La retraite étant une nouvelle étape de la vie elle doit se préparer comme on prépare une carrière et les Clubs des Anciens ont résolu sur ce point bien des pro-

ESSO-SERVICE DES TROIS-MOULINS

J. Bouloux

114, rue A.Briand - REZE - Tél.75.65.77

Mise au point - Carburant - Allumage
Super - Essence - Gas-oil - Mélange 2 temps
Lavage - Graissage - Pulvérisation
Accumulateurs - Pneus - Accessoires

TOUT POUR LE JARDIN

GRAINES - PLANTS
OUTILLAGE

B. HAURY

25, rue Victor-Fortun — R E Z É — Tél. 75-48-78

bièmes notamment ce qui concerne l'isolement.

Quatre étapes divisent la vie de l'homme : l'enfance, l'adolescence, la maturité, la vieillesse. Donc l'homme vit dans ces étapes naturelles, chacune lui apportant son lot de joies et d'exigences à laquelle il ne peut se soustraire. Car l'humanité n'est pas un mythe, elle est là toujours présente à tout moment de la vie humaine et doit être vue dans son ensemble. Chaque classe d'âge à sa valeur propre et le 3ème âge ne doit point faire figure de parents pauvres. Ce qui signifie que dans notre Société contemporaine le «3ème Age» a une place naturelle à occuper et qu'il a un rôle à tenir que la «Retraite» lui a conféré. Il a sa place par ses droits fondamentaux comme il a ses obligations fondamentales.

Il est souvent navrant de constater que, pour beaucoup de gens le «3ème Age» apparaît dans une certaine perspective de mémoire assez ambiguë. Cette perspective se charge de souvenirs qui parfois leur échappent et souvent, éveille en eux des échos qu'ils ne savent pas interpréter. A les entendre, ils s'imaginent aller vers un dénouement inéluctable et croient qu'un «Retraité» demeure à l'affût des signes qui lui révéleront son âge.

Nous avons pensé, en créant le Club des Anciens et Retraités de REZE qu'il fallait briser tout cela. Qu'il ne fallait surtout pas s'imaginer que «l'Age» arrive menaçant pour asservir. Car l'existence n'est qu'un mot qui montre et prouve tant et tant d'alternatives. Le désir de vivre doit créer à tout «Ancien» un personnage qui ne doit jamais être réduit à la passivité d'une allégorie. C'est là qu'il doit se rebeller et rejeter ce mythe, cette idée qui le tenaille dès le lendemain de la mise à la Retraite «Je n'ai plus aucune utilité dans la Société».

MERCERIE - BONNETERIE - MODES

LAINES
SOFIL et **SERMO** F. PÉNAUD
BOIS - JOLI 120, rue A.-Briand - 44 - REZÉ

ENGRENAGES ET MÉCANIQUE DE PRÉCISION LOIRE-ATLANTIQUE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE DE PRÉCISION

FOURNITURES DE TOUS ENGRENAGES - DROITS, HÉLICOÏDAUX, CONIQUES
VIS ET ROUES TANGENTES - CRÉMAILLÈRES DU MODULE 0,5 AU MODULE 20

Rue du Seil - Z.I. REZE -- Téléphone 75-61-36

Bien au contraire, il doit être ce personnage cohérent même dynamique tout au long du troisième âge, voire même l'exploiter pour en dessiner le plus agréable profit.

C'est donc actuellement près de 250 adhérents qui fréquentent le Club des Anciens chaque mardi et chaque jeudi de 14 heures à 17 heures. L'on s'y rencontre avec joie et on y lie connaissance.

Dès que l'on entre au 21 de la rue Chupiet, en voyant ces visages rayonnants on sent une spontanéité de sympathie de cordialité sincère, prémices d'une amitié naissante.

On échange des idées, on y évoque les belles années et, on fait même des projets, pourquoi pas ? On parle de tout, de rien, on est si heureux d'être réunis que l'on se sent chez soi et avec tant d'amis. Oui, chez soi ! L'isolement, le plus grand ennemi du «Retraité» a été vaincu.

On y travaille et on s'y amuse, jugez vous même.

Certaines occupations sont croyez le, prises très au sérieux, couture, broderie, tricot, crochet, tapisserie, canevass. D'ailleurs venez visiter ces travaux exposés puis vendus au profit des œuvres sociales et vous verrez, rezéennes et rezéens, le talent aussi vivace de nos anciens qui ont refuté énergiquement l'ennui.

On y pratique avec ferveur plusieurs jeux de société : petits chevaux, nain jaune, les cartes catalanes dites d'aluettes plus communément appelées «la vache», la manille coincée et bien sûr, la reine «Belote» qui a, nous ne craignons point de le dire, ses engragés. Un concours de ce jeu a déjà été fait et comme on s'y est fort amusés, d'autres suivront avec, bien entendu, des lots, qui récompenseront, non seulement les meilleurs mais aussi les autres.



Repas des Anciens



Repas des Anciens

Une bibliothèque très diverse, est à la disposition des adhérents et les prêts de livres sont absolument gratuits.

Au printemps 1973, nos Anciens ont pu visiter les Florales de la Tranche sur Mer et prendre la baptême de l'air à Château-Bougon.

Le «TRAIT D'UNION» paraissant chaque mois, est impatientement attendu par tous nos amis. Certains de nos adhérents y rédigent ce que bon leur semble pourvu que cela intéresse et amusent tous nos amis.

Nous voudrions, en conclusion, emprunter à la plume d'un de nos adhérents du Club, les lignes qui suivent : «Esprits chagrins, psychologues, matheux ou conformistes - vous qui croyez que le troisième âge se passe à regretter les deux premiers, eh bien venez nous voir les mardi et jeudi au Club des Anciens et vous serez convaincus du contraire de ce que vous vouliez affirmer.

La porte est ici résolument fermée aux fadaïses, aux grincheux, aux brumes et à tout ce qui rend triste et morose, mais elle s'ouvre toute grande à l'ami et au jour lumineux. L'ambiance y est à la fois reposante, chaude, amicale et la gaieté du meilleur aloi.

Si tu es triste ami, viens nous te distraire, si tu as des tracasseries, vingt mains se tendront vers toi et si tu es joyeux, aimant le bon mot, la boutade, l'historiette comique, alors viens nous amuser, nous avons besoin de toi. «Tu ne seras plus jamais seul».

Madame Anny CHUCHERKO
Secrétaire du Club.

Clairette

Siège Social et Usine :

Rue J.-B.-Vigier -- REZÉ.

Tel: 75.42.01. et 75.49.52

● BLANCHISSERIE

● NETTOYAGE A SEC

● LOCATION DE LINGE :
HOTELS - COLLECTIVITÉS - CLINIQUES
VETEMENTS DE TRAVAI

TOUT NOTRE LINGE EN LOCATION EST PERSONNALISE AU NOM DE CHAQUE CLIENT

UNE REALISATION REZEENNE

ECOLE DU PARC
Institut Médico Educatif
Rue Fontaine-Launay
REZE Tél. 75.95.47.

Dans le Département, un certain nombre d'enfants handicapés, en raison de la pluralité et de l'importance de leurs handicaps, ne peuvent trouver la place qui leur convient dans un Etablissement spécialisé pour recevoir l'éducation et les soins appropriés à leur état sans perturber gravement les liens affectifs les unissant à leur famille, le seul établissement susceptible de les accueillir dans le Département étant la Maison Départementale de Mindin qui ne peut les accueillir qu'en Internat.

97 enfants de 6 à 12 ans dans ce cas ont récemment été recensés dans le Département. Le nombre d'enfants plus jeunes est actuellement difficile à évaluer.

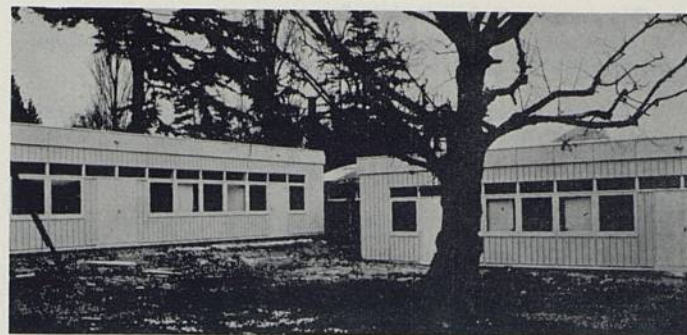
C'est pour répondre à ce besoin pressant que la Municipalité de Rezé et l'Association pour le Placement et l'Aide aux Jeunes Handicapés ont décidé de créer un Institut Médico-Educatif à Rezé.

Cet établissement, l'Ecole du Parc, sis Rue Fontaine Launay à Rezé fonctionnera dès le début de l'année 1974. Il accueillera 24 enfants de 3 à 10 ans, de familles de Rezé ou des communes environnantes, déficients, intellectuels moyens et profonds, handicapés moteurs importants avec troubles associés.

Cet établissement sera ouvert de 9 heures à 17 heures, les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et de 9 heures à 12 heures le Samedi. Il est agréé par la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, les familles n'auront à supporter aucune charge financière du fait du placement de leur enfant.

Les enfants seront pris chez eux le matin et reconduits le soir par les soins de l'Etablissement.

Ils pourront bénéficier à l'Ecole du Parc des soins médicaux, para-médicaux et éducatifs que requiert leur état par l'équipe médico-éducative qui comprend : médecin pé-



novembre 1973, en cours d'aménagement.

diète - médecin neuro-psychiatre - infirmière - psychologue - orthophoniste - kinésithérapeutes - ergothérapeute - éducatrices spécialisées, aides médico-psychologiques, assistante sociale et le Directeur détaché par l'Education Nationale. Les parents d'enfants handicapés aussi bien ceux dont l'enfant est accueilli dans l'Etablissement que les autres pourront trouver aide et assistance auprès de cette équipe sous forme de conseils, sur le plan de l'éducation, de l'orientation, de la recherche de placement, des démarches administratives.

L'Ecole du Parc n'a pas la prétention de régler totalement le problème de l'Enfance Inadaptée.

Tous les cas d'enfants inadaptés du Département d'âge scolaire (maternelle, primaire, 1er cycle) quelque soit la nature de leur handicap peuvent être signalés par les familles à la :
- Commission Médico-Pédagogique Départementale -
Inspection Académique - Route de la Jonelière
44000 NANTES - Tél. 74.92.41.

en vue d'une demande d'examen, de la recherche d'une aide ou d'un placement.

En ce qui concerne plus précisément les enfants de Rezé scolarisés en Ecole Maternelle et Primaire publique en difficultés scolaires, les problèmes peuvent être examinés par le Secrétaire de la Commission Médico-Pédagogique de Circonscription :

- Monsieur BOILEAU - Ecole du Baut -
2, rue des Renards - NANTES - Tél. 76.55.29.

qui tiendra une permanence à REZE à l'Ecole de l'Ouche-Dinier le mardi de 9 heures à 11 heures 30.

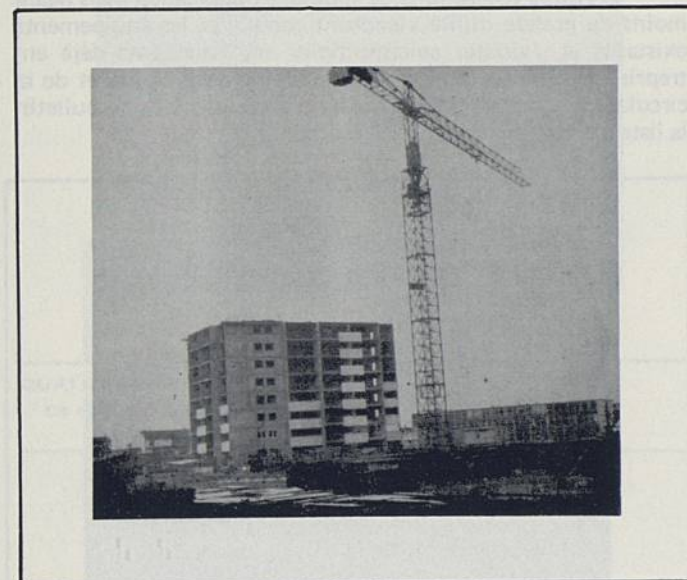
A L'ECHELLE HUMAINE

L'année 1974 affirmera encore davantage le rayonnement de REZE et sa personnalité dans le secteur Sud-Loire de l'agglomération nantaise.

Elle confirmera l'essor et la vitalité de notre cité dans le domaine de l'Urbanisme comme en tant d'autres.

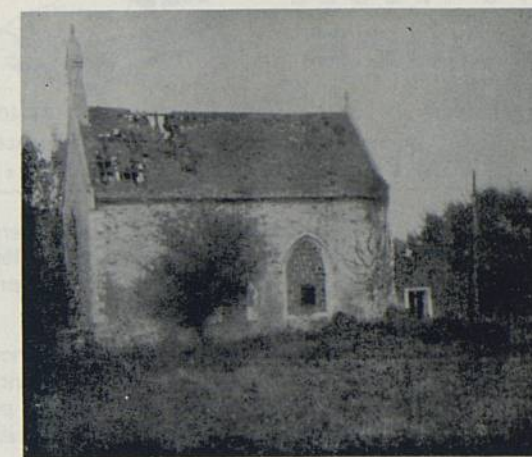
LA POLITIQUE QUE NOUS PRATIQUONS

La première tranche de la « Résidence des 3 Moulins » dernière-née des réalisations de la S.E.M.I. de la ville de REZE, commence à se profiler au-dessus des maisonnettes de ce quartier agréable et verdoyant et sera terminée fin 1974. Les appartements conçus selon les dernières techniques seront livrés à des prix défiant toute concurrence et sont l'objet déjà de nombreuses demandes.



Le premier bâtiment de la Résidence des Trois Moulins inscrit déjà dans le paysage rezéen.

La mise en chantier à Trentemoult d'une station intercommunale d'épuration des plus modernes et d'un débit journalier de 22 000 à 28 000 m³, sera effective dans les prochains mois. Cette réalisation ne manquera pas d'avoir d'heureuses conséquences sur tous les projets d'assainissements du Sud-Loire.



La Chapelle St Lupien sertie dans un écrin de verdure, nous cache encore ses secrets.

cadres et décors

21, rue Félix Faure - REZE - Tél. 75.93.61

Cadres, Sous-Verres, Gravures, Encadrements
Tableaux, Glaces, Bois sculptés, dorés. à la demande.

MENUISERIE CHARPENTE

AGENCEMENT DE BUREAUX
ET MAGASINS

RORTAIS-LE PAVEC

Rue de l'Île-Macé - Z.I. Rezé - Tél.: 75.62.04

ENTREPRISE

TRAVAUX PUBLICS

Paul BRETON & Fils



58, rue Aristide-Briand
44 - REZÉ-LÈS-NANTES

Téléphone : 75-61-76



☆ ROUTES
☆ CANALISATIONS
☆ LOTISSEMENTS
☆ BORDURES

RECORD
ROUTE DE CLISSON
VERTOU
VOTRE HYPERMARCHÉ
LE SEUL VRAI CASSEUR DE PRIX !

AUTO - ÉCOLE

L. DUPE

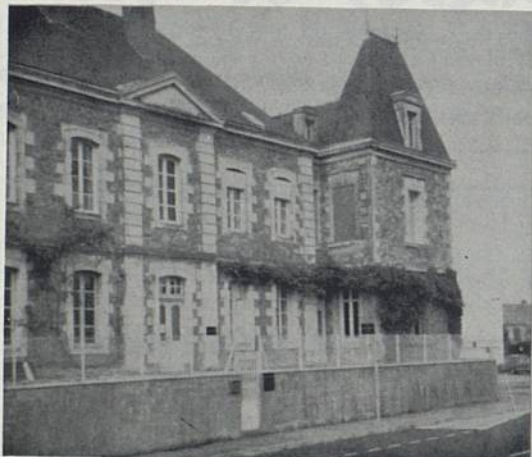


Centre Commercial du Château Téléphone : 75-40-36
REZE-LES-NANTES Cours de Code par projection
Tests audiovisuels

D'autres projets de grande importance, patiemment élaborés par notre équipe municipale au lendemain de son élection en Mars 1971, doivent se concrétiser dans un très proche avenir.

Le magnifique parc boisé de la Morinière, cette ancienne propriété des Etablissements SUSER qui y fondèrent une tannerie au XIXe siècle, sera dès son acquisition par la municipalité, aménagé, offrant aux rezéens ses arbres centenaires.

Le site archéologique de St Lupien qui recèle en son sol les vestiges de l'épopée romaine d'il y a 2 000 ans doit être sauvegardé, afin d'être, plus tard transformé en parc naturel, et historique à vocation pédagogique.



L'annexe de la Mairie qui abrite désormais les Services Techniques

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

Sté MOREAU-VITRIS et Fils

NOS
SPÉCIALITÉS

OUTILLAGE
SERRURERIE
FERRONNERIE
VISSERIE
BOULONNERIE

20, rue Félix-Faure - REZÉ — Tél.: 75.64.21
TOUT POUR LE BRICOLAGE ET LE JARDIN

D'autres réalisations de moindre importance mais néanmoins de grande utilité viendront compléter les équipements existants et s'ajouter aux multiples aménagements déjà entrepris, particulièrement dans le domaine de la voirie et de la circulation urbaine. Vous trouverez d'ailleurs dans ce bulletin la liste éloquent de travail déjà accompli.



Le carrefour Gagnerie - Houssais, aménagé...

recomaj

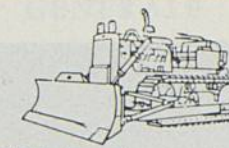
CERAMIQUES DECORATIVES

SALLE EXPOSITION
NANTES - Centre de Gros
B.P. 34-15



QUAI LEON SECHER :
Ce quai qui n'en était plus un, l'est redevenu..

Travaux Publics
Terrassements



Ent. GRATON Frères

8, rue Étienne-Lemerle - REZÉ - ☎ 75.64.60
Carrières à la Haie-Fouassière - ☎ 21 et 75.69.46

LA POLITIQUE QUE NOUS CONDAMNONS

Pourtant, il aura fallu à notre équipe municipale beaucoup de tenacité, d'opiniâtreté et de clairvoyance politique pour surmonter les difficultés de toutes sortes et atteindre ses objectifs. Les transferts de charges que l'Etat fait peser de plus en plus sur les communes tendent à leur asphyxie financière et à paralyser leur action.

C'est cette néfaste politique gouvernementale qui est responsable d'une fiscalité toujours plus lourde qui frappe la population laborieuse de notre cité.

Combien de projets restés dans les cartons, pourraient voir le jour si l'Etat assurait pleinement la charge qui lui revient dans l'administration de la cité et la construction des équipements qui lui sont nécessaires ?

ENTREPRISE GÉNÉRALE:

S O C A E

- CITÉS ET GRANDS GROUPES D'IMMEUBLES
- GROUPES SCOLAIRES INDUSTRIALISÉS

**SOCIÉTÉ AUXILIAIRE
D'ENTREPRISE DU SUD-OUEST
ET DU CENTRE**

S.A. AU CAPITAL DE 10.000.000 F — R.C. LIMOGES 69 B 31

SIEGE SOCIAL - LIMOGES:
23, place de la République - 87 - LIMOGES — Tél.: 32.66.31

NANTES - AGENCE SECTEUR OUEST:
46, Bd Jules Verne - 44300 NANTES Tél. 74.92.82/83

YVETTE COIFFURE

vous propose
les meilleurs prestations de service
au plus juste prix

16, rue du lieutenant de Monti Tél. 75-67-58 REZE

Schwarzkopf

Faites confiance à votre coiffeur,
il utilise les produits Schwarzkopf
international

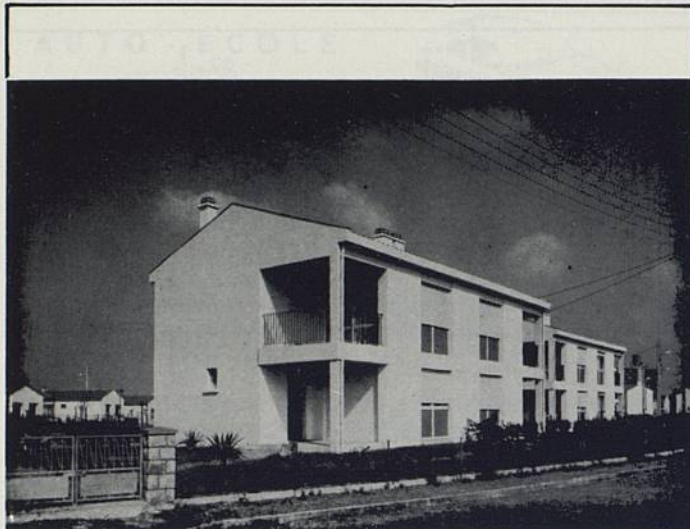
AMEUBLEMENT RENE DARLOT

- AGENCEMENT DE CUISINES
- STYLE RUSTIQUE ET MODERNE
- LITERIE

Ebéniste

57, rue Alsace Lorraine
(entre le Pont Rousseau et le Carrefour)

44 REZE Tél. 75-60-40



Le Comité Ouvrier du Logement

Société Coopérative d'H.L.M.
d'accession à la propriété

CONSTRUIT POUR VOUS
SUR TOUT LE DEPARTEMENT
EN GROUPE OU EN ISOLE

Financement par prêts à taux réduit
ou par prêts primés du Crédit Foncier de France

Tous renseignements au siège :
4, rue Deurbroucq à Nantes
(derrière la piscine de l'Ile Gloriette)

les Lundi, Mardi, Jeudi, et Vendredi
de 13 h. à 17 h. 30
le Mercredi de 8 h.30 à 17 h. 30
permanence le Samedi de 8 h.30 à 11 h. 30

Même animée des meilleurs sentiments et d'une volonté à toute épreuve pour améliorer le cadre de vie et l'existence de ses administrés, notre Municipalité ne peut suffire à compenser les carences inadmissibles de la politique du pouvoir.

Pour transformer toutes nos espérances en réalités, il faut autre chose que les crédits forcément restreints du budget communal. Il faut la puissance de l'Etat. Il faut que les richesses soient équitablement réparties entre ceux qui les créent. Il faut un urbanisme à la dimension de l'homme et non à celle des puissances d'argent. Il faut une autre politique. Et cela est l'affaire de tous les citoyens.

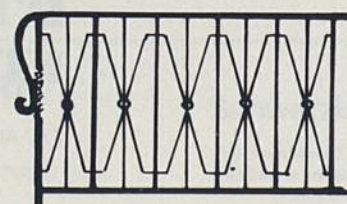
Jo VINCE
Adjoint à l'Urbanisme

- vente - réparations automobiles
E. RABILLER GARAGISTE
1, rue des Jardins (Le Chêne-Creux) - 44 - REZE
Tél. 75-94-21

Chantelaine
LAYETTE & ENFANT
MERCERIE - PARFUMERIE
Bijouterie - Cadeaux
Mme BESSEAU
(Facè Intermarché) La Blordière - REZE



CONSTRUCTIONS METALLIQUES



SERRURERIE -:- FERRONNERIE
CLES «MINUTE»

F. AIRIAU

26, rue du Chêne-Creux
44 - REZE-LÈS-NANTES Tél. : 75-66-26

LA PISCINE ET L'ECOLE

LA PISCINE : UN OUTIL EDUCATIF

Grâce à la piscine de la Trocardière qui a ouvert ses portes au mois de Juillet dernier, les Rezéens pourront profiter en toutes saisons des joies que procure la natation sportive ou de détente.

Toutefois, si notre piscine est un établissement sportif ou de loisirs, nous avons voulu qu'elle soit également un équipement à fins éducatives. En effet, au même titre que les stades et les gymnases, la piscine sera mise gratuitement à la disposition des enfants de nos écoles durant les heures scolaires.

POUR LES LYCEES ET COLLEGES

Tous les enfants de REZE pourront ainsi bénéficier de cette heureuse réalisation. Cette utilisation de la piscine par les scolaires a été étudiée en collaboration avec les enseignants, et revêt différentes formes suivant les types d'établissements scolaires.

Les élèves des Lycées et Collèges pratiqueront la natation durant les heures d'éducation physique. A ce titre, ils seront encadrés par leurs professeurs d'E.P.S. Un calendrier d'utilisation a été établi par les intéressés eux-mêmes.

...ET LES PLUS JEUNES

Pour les enfants de l'école primaire, l'utilisation de la piscine, ce sera surtout «l'enseignement de la natation». En effet, durant cette année scolaire, plus de 1 200 enfants des classes de C.M.1. et C.M.2. (ou d'âge correspondant) des Ecoles Publiques de REZE bénéficieront de 15 séances d'apprentissage de la natation. Cet enseignement sera assuré par les Maîtres-Nageurs municipaux en collaboration avec les Enseignants des classes intéressées. Un service d'autocars prendra en charge le transport des enfants des écoles éloignées de la piscine.

Tél. 75.64.40 **COMBUSTIBLES**
Pierre RENAUDINEAU et fils
38, rue Jean Jaurès - REZE les NANTES
TRANSPORTS DE TOUS MATERIAUX
PAR CAMION BENNE

ENTREPRISE GÉNÉRALE
TERRAINS DE SPORT et PISCINES
E. JUGEUR
Tél. 74-50-68 et 69
Z.I. 44 - NANTES-CARQUEFOU

Bien sûr, il serait illusoire de croire que ces enfants seront des nageurs émérites à l'issue des 15 séances. Du moins chacun pourra-t-il être débarrassé de cette peur de l'eau qui est cause de trop nombreux accidents. La familiarisation avec l'élément liquide, et bien sûr un minimum de techniques de natation devraient constituer les solides acquisitions de cet apprentissage, et nous sommes persuadés que les enfants sauront tirer un sérieux profit de cet enseignement.

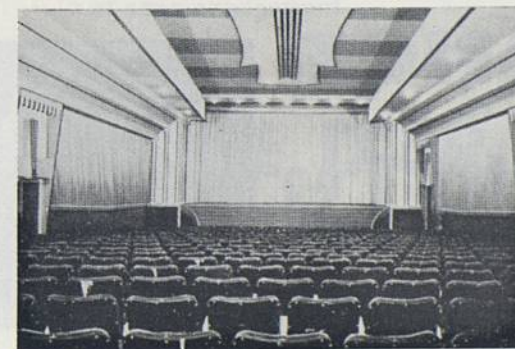
L'ETAT : LES PROMESSES ET LA REALITE

Cependant, une fois de plus, il faut noter que le coût de cette initiative sera supporté intégralement par les finances communales. Or c'est l'Etat qui devrait assurer les frais de cet enseignement, puisque la rémunération des enseignants est à sa charge. Pourtant les Maîtres-Nageurs - qui en l'occurrence font fonction d'enseignants - sont employés municipaux ! Et le transport des scolaires pèsera lui aussi sur les finances municipales...

On voit ici les limites de la propagande gouvernementale soutenue par Monsieur MACQUET : il est aisé de décréter l'instauration du tiers temps pédagogique sans dégager le moindre crédit pour en assurer le fonctionnement. Les Communes -donc les travailleurs qui y résident- paieront ! Curieuse conception de la gratuité de l'enseignement !...

Michel JORAND
Adjoint à l'Enseignement et
à la Culture.

ELECTRICITE AUTOMOBILE
TOUTES INSTALLATIONS ET REPARATIONS
DEMARREURS-DYNAMOS-MAGNETOS
Clair ARNAUD
13, rue Octave ROUSSEAU. REZE. Tel: 75.72.31



CINÉMA SAINT-PAUL

38, rue Julien Douillard
REZE Tél. 75.41.91

vous propose:

une salle accueillante - projection
soirées: vendredi, samedi, dimanche à 21 h
matinées: dimanche à 14 h 30 - 17 h 30



CARRELAGE RUSTIQUE ET MODERNE
FAIENCE - MARBRE - ARDOISE
TERRE CUITE - MOQUETTE - CHEMINÉES

CERAMAT 46, Rue Félicien Thomazeau
44400 REZE

LA REGION

En 1969, le projet de réforme régionale a été repoussé par référendum. Or, depuis, la Région est restée une des préoccupations de tous ceux qui pensent qu'une décentralisation des pouvoirs est une nécessité pour notre pays.

En 1972, une loi créa et organisa les Régions.

Les dispositions prises par cette loi diffèrent très sensiblement du projet soumis à référendum en 1969. En effet, lors du premier projet, étaient associées la disparition du Sénat et la création d'une Chambre plus ou moins corporatiste dont les pouvoirs étaient limités.

Nous verrons plus loin que les pouvoirs qui sont donnés à la Région par la loi du 5 Juillet 1972 ne vont guère plus loin et que la Région telle qu'elle est proposée n'apportera pas de profondes modifications à notre système politique et administratif.

Nous voulons seulement avoir pour but de donner quelques indications techniques sur la Région des Pays de Loire et sur les dispositions qui sont entrées en vigueur à partir du 1er Octobre 1973 et sur la place que peut occuper REZE dans la Région des Pays de la Loire.

LA REFORME REGIONALE ISSUE DE LA LOI DU 5 JUILLET 1972

DEFINITION :

La Région est un établissement public, organe de concertation des départements.

ROLE ECONOMIQUE :

La région doit aider les départements et les communes à accélérer la réalisation d'équipements publics.

Le Conseil Régional n'aura aucun pouvoir de gestion uniquement un rôle de programmation de coordination si l'Etat et les Collectivités locales (départements et communes) le veulent bien.

MOYENS FINANCIERS :

Taxes sur les permis de conduire et les cartes grises. Taxes sur les mutations d'immeubles. Taxes foncière sur les propriétés bâties.

Le total des ressources fiscales est limité à 25 F par habitant (la première année à 15 F).

Il peut y avoir transfert de fonds par l'Etat lorsqu'il y a transfert de charges.

Les subventions d'Etat seront individualisées.

Possibilités d'emprunts.

Puisqu'il n'y aura pas gestion, normalement 95 % du budget régional devraient être consacrés aux investissements.

Les Pays de Loire, en 1975, pourront disposer d'environ 64 500 000 F soit 6 450 000 000 d'anciens francs, (environ 20 % du budget du Département de Loire-Atlantique).

Quand on sait qu'un kilomètre d'autoroute coûte environ 500 000 000 d'anciens francs, on s'aperçoit qu'avec son propre budget, l'Assemblée Régionale des Pays de Loire pourrait, en 1975, en construire 13 kilomètres.

Ce raisonnement est paraît-il faux car le budget d'investissement de la Région devrait être consacré surtout à des incitations.

C'est une méthode de travail que l'on pourrait avoir quelques difficultés à définir.

LES INSTITUTIONS REGIONALES :

Le Conseil Régional, composé des députés et sénateurs élus dans la Région, représentera 50 % des membres de l'Assemblée des Conseillers Régionaux des Villes de plus de 30 000 habitants. Ainsi NANTES aura 2 sièges, ST NAZAIRE 1 siège, REZE 1 siège.

Des membres désignés par les Conseils généraux des départements en leur sein et parmi des élus locaux désignés par ces mêmes Conseils généraux.

C'est donc une assemblée désignée en partie au 2ème degré.

Le Pouvoir exécutif sera assuré par le Préfet de Région.

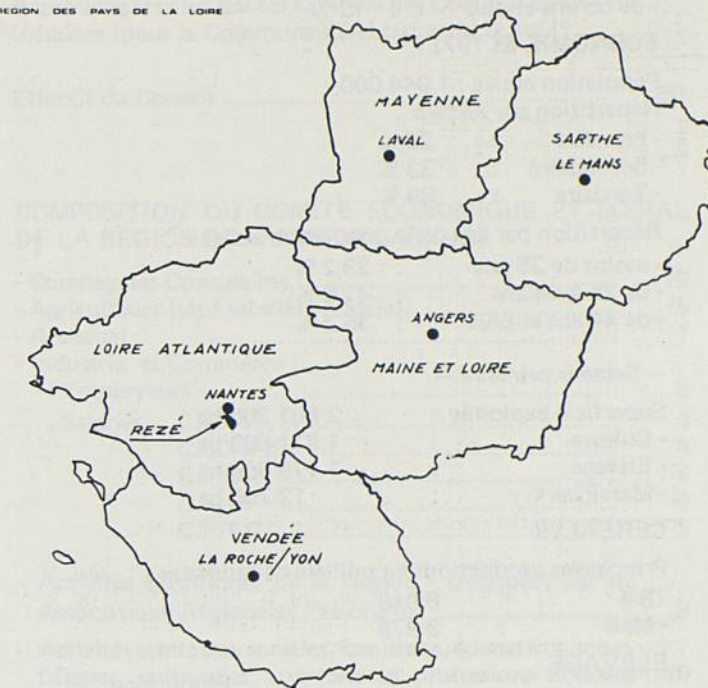
Un Comité économique et social, mis en place, mais n'a pu d'ores et déjà indiquer que les organisations désignées pour représenter, à titre consultatif, la population des Régions, ne représente pas d'une manière arithmétique cette même population.

NOMBRE DES REGIONS :

Les régions restent au nombre de 21 (22 avec la Corse).

Nous sommes avec cette réglementation évidemment très loin de ce que proposaient les partis de Gauche. «Une région : nouvelle collectivité territoriale, chargée d'élaborer un plan régional, créant des équipements publics, promouvant des activités industrielles et commerciales productives et génératrices d'emplois - l'Etat transférant tout ou partie de plusieurs impôts et aidant avec une caisse de péréquation les régions les plus défavorisées.

REGION DES PAYS DE LA LOIRE



des placements

nets d'impôts,

des prêts

Epargne-Logement - Prêts complémentaires - PIC.

des conseils avisés

avec une équipe compétente de
CONSEILLERS EN EPARGNE, à votre
disposition pour étudier votre problème,
sur simple demande, même téléphonique,
et sans engagement.



CAISSE D'ÉPARGNE DE NANTES

8, rue de Bréa

AGENCES URBAINES

REZE-PIRMIL - 19, rue Dos-d'Ane - ouverte du mardi au samedi
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

CENTRE COMMERCIAL CHATEAU DE REZE - Ouverte du mardi
au vendredi de 9 h 15 à 12 h 15 et de 15 h 15 à 19 h.
- samedi de 9 h 15 à 12 h 15 et de 15 h 15 à 17 h.

STATIONNEMENT DU CAR-SUCCESSALE à

RAGON - Près Café Tabac : Lundi et jeudi de 9 h 30 à 10 h.

TROIS-MOULINS - Devant Café terminus : Lundi, jeudi de
10 h 05 à 10 h 25

SAINT-PAUL - Près de l'église : Lundi et jeudi de 10 h 30 à 11h30

TRENTEMOULT - Place Levoyer : Lundi et jeudi de 14 h 30 à 16h.

REZE-MAIRIE - Place J.B. DAVIAIS : Lundi et jeudi de 16 h 15 à
17 h 15

CHRYSLER-FRANCE



CHRYSLER



concessionnaire **MOINET sa**

25, rue Jean-Jaurès - 44 REZE - Téléphone 75.65.56



MATRA SIMCA BAGHEERA

ANALYSE SUCCINCTE DES PAYS DE LOIRE

Superficie : 32 124 km²
 Population : 2 647 000 habitants
 Densité : 83 habitants au km²

Répartition par âge :
 - moins de 25 ans : 43 %
 - de 25 à 65 ans : 44 %
 - de 65 ans et plus : 13 %

ECONOMIE en 1971

Population active : 1 044 000
 Répartition par secteur :
 - Primaire : 28 %
 - Secondaire : 33 %
 - Tertiaire : 39 %

Répartition par âge de la population active :

- moins de 25 ans : 23,2 %
 - de 25 à 44 ans : 41,6 %
 - de 44 ans et plus : 35,2 %

— Secteur primaire —

Superficie exploitée : 2 601 300 ha
 - Culture : 1 311 800 ha
 - Elevage : 1 176 300 ha
 - Maraîchers : 13 700 ha

CEREALES

Principales productions en milliers de quintaux :

- Blé : 6 918
 - Maïs : 3 975

ELEVAGE

CHEPTEL	Production en tonnes
Bovins) 2 701 000	118 000
Veaux)	16 000
Ovins 268 000	32 000
Porcins 660 000	69 000

AUTRE PRODUCTION

Pêche : 23 100 tonnes

— Secteur Secondaire —

Activités principales :

Branche	Effectifs
Mécanique	50 338
Const. électrique	19 823
Habillement	19 631
Métallurgie	19 293
Chaussures et cuirs	18 834

Variation totale des emplois industriels : 3,7 % (70/71).

— Secteur Tertiaire —

Répartition des emplois en pourcentage :

- Transport : 7
 - Commerce : 39
 - Service : 30
 - Administrations : 23

GARAGE - STATION - REMORQUAGE
 JEAN JAURES Tél. 75-43-02

A. RICHARD
 41, Rue Jean-Jaurès 44 - REZÉ



SABLE DE LOIRE M. BRANCHEREAU

Tél. : 75-65-33

PONT-ROUSSEAU-REZÉ - Cale des Abattoirs

PRINCIPALES SOCIETES DE LA REGION

Nom des Sociétés	Secteur	C.A. (en millions de F.)
Coopérative Agricole Lanoelle Ancenis	ALI	556
Eram	CHA	164

Cette région repose en grande partie sur les activités agricoles qui représentent 16 % de la richesse régionale et même 40 % si l'on inclut dans le calcul les industries d'amont et d'aval.

Cette production agricole, tournée vers l'élevage, est complétée par la pêche (7 % des tonnages français).

Dans le secteur secondaire, si la mécanique et les constructions électriques connaissent une force croissance (6 %), il est possible de parler de stagnation dans quelques secteurs : extraction, textile et habillement.

Le tourisme enfin, avec près de deux millions d'estivants, contribue largement à l'enrichissement de la région. Avec ses 10 800 chambres d'hôtels classés, celle-ci est maintenant une des grandes zones touristiques françaises.

LES ATOUTS :

Le Port Autonome de NANTES-SAINT-NAZAIRE a connu un trafic de 14 Millions de tonnes en 1971. L'objectif prioritaire de la région est de développer ses trois points d'ancrage :

- NANTES (2,7 millions de tonnes) accueillera dans quelques années les navires de 18 à 20 000 tonnes.
- DONGES MONTOIR (10 millions de tonnes) peut recevoir les pétroliers et les minéraliers de plus de 100 000 tonnes. Une zone industrielle de quelque 1 500 ha est créée à MONTOIR.
- SAINT-NAZAIRE est la capitale française de la construction navale. On y construit des bâtiments de plus de 500 000 tonnes. Le port accueille 1,3 millions de tonnes par an.

PARCS - JARDINS
Espaces Verts
CHARLES LIZE



Horticulteur - Pépiniériste
 65, Rue Thiers - 44, REZÉ
 Tél. 75.65.02

Rosiers, Arbustes,
 Fleurs à Massifs
 Arbres d'Ornement et Fruitiers

Société Automobile
Rezéenne de l'Ouest

Jean-Paul GRANGIEN

mécanique - tôlerie - peinture
 vente véhicule
 neuf et occasion

SPECIALISTE DE LA VOITURE RECENTE

17 bis Rue Francis Le Carval - 44 REZE
 TÉLÉPHONE 75-93-54

POINT NOIR -

La région est mal desservie : absence de canaux à grand gabarit, d'aéroport international, nécessité de renforcement des liaisons routières et autoroutières PARIS-NANTES, NANTES-QUIMPER, NANTES-LYON-GENEVE, NANTES-BORDEAUX.

REZE sera présente au Conseil Régional. En effet, Ville de plus de 30 000 habitants, notre Cité a droit à un siège. Le Conseiller Régional élu par le Conseil Municipal aura une situation particulière. En effet, il sera le seul représentant d'une Ville suburbaine avec tout ce que cela représente comme difficultés et problèmes. C'est à ce titre qu'il devra se faire entendre et admettre.



Maurice CHAPERON

70, rue A.-Briand — REZÉ
 Téléphone : 75-63-73
 FUEL — CHARBONS

SELLERIE - SOMMIERS - MATELAS

(neuf et réfection)

ARTICLES POUR CHIENS

Mme Vve PICHEVIN

24, rue Félix Faure - REZE Tél.75.58.34

ATELIERS REZEENS
D'APPLICATIONS MECANIKES

MECANIQUE GENERALE

Travaux à façon

Rue de la Barbonnerie

REZE-les-NANTES

Tél.75.40.25

COMPOSITION DU CONSEIL REGIONAL DES PAYS DE LOIRE

Parlementaires	40
Représentants élus par les Conseils Généraux (dont 9 pour la Loire Atlantique)	28
Représentants élus par les Conseils Généraux (dont 1 pour REZE)	11
Représentants élus par les Conseils des Communautés Urbaines (pour la Communauté Urbaine du Mans 1)	1
Effectif du Conseil	80

COMPOSITION DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE

- Compagnies Consulaires	12
- Agriculteurs (sauf salariés agricoles)	5
- Artisanat	1
- Industrie et Commerce :	
. Employeurs	5
. Salariés C.G.T.	4
C.G.T.F.O.	4
C.F.D.T.	4
C.G.C.	2
C.F.T.C.	2

- Activités spécifiques de la Région - Désignées par les Associations Régionales Patronales
- Activités sanitaires, sociales, familiales, éducatives, scientifiques, culturelles, sportives et professions libérales dont 1 pour les Associations familiales, 1 pour l'Enseignement Primaire et Secondaire, 1 pour le Sport.
- Personnel qualifié désigné par le gouvernement

TOTAL ... 73

J. FLOCH

Premier Adjoint

Conseiller Régional

des Pays de la Loire.

- REVETEMENTS DE SOL

- CARRELAGES

- MARBRE

- ESCALIERS

- MOQUETTE

- CHEMINEES

S.A.R.E.V.E.C.

16, rue Marcel Rontard - REZE - Tél.75.70.70

EXTENSION DU C.E.S DE PONT-ROUSSEAU

UNE ACTION COURONNE DE SUCCES

Chacun se souvient de l'action menée au début de 1973 par l'Association des Parents d'Elèves de la Fédération Cornec et les Syndicats d'Enseignants soutenus par la Municipalité pour obtenir rapidement l'extension du C.E.S. de Pont-Rousseau dont certains locaux n'offraient pas des garanties de sécurité suffisantes.

Une grève scolaire massivement suivie par les Parents d'Elèves et les Enseignants, une conférence de presse, les démarches d'une délégation à la Préfecture avaient montré la détermination de toutes les parties concernées.

Cette détermination a porté ses fruits. En effet, au début du mois d'Octobre 1973, la Municipalité était informée de façon officielle que ce projet (inscrit au 43^e. rang en 1972 puis au 36^e. rang en 1973 du programme de financement pluriannuel régional) sera financé en 1974.

Le projet mis au point par l'architecte communal était prêt depuis longtemps déjà et ne réclamait plus que quelques mises au point de détail de façon à l'actualiser. Tout semblait donc laisser l'espoir d'une réalisation rapide.

CARROSSERIE AUTOMOBILE
Paul ORTAIS
rue Georges Clémenceau
Les Couëts en Bouguenais
(face au café des Ailes)
Tél. 75.46.80



UNE DECISION INOPORTUNE

C'était compter sans la subtilité des décisions ministérielles.

Un mois plus tard en effet, la Municipalité apprenait que le Ministère de l'Education Nationale ayant décidé récemment l'application de nouvelles dispositions réglementaires en matière de constructions scolaires du second degré, le projet devrait être modifié de façon à s'y conformer !

Sans entrer dans le détail de cette nouvelle réglementation -et sans porter de jugement sur le fond- il faut souligner qu'elle entraîne de profondes modifications dans le projet achevé, et qu'elle nécessite sa révision depuis le départ. Or la Commission départementale chargée de l'examiner se réunit fin novembre-début décembre !

La Municipalité a aussitôt demandé à l'architecte communal de faire tout son possible pour remodeler le projet avant cette échéance afin qu'aucun retard ne soit apporté à sa réalisation.

ACCESSOIRES ET FOURNITURES AUTOMOBILES ET INDUSTRIELLES MATERIEL DE GARAGES ET STATIONS-SERVICE

JEAN GUIHAL



Spécialiste du Frein - Rectification de Tambours
Montage et collage des Garnitures

28, av. de la République - 44 - REZE
R. C. 67 A 171 — C. C. P. 2952-52

Téléphone: 75.68.16
BOITE POSTALE N° 156

8, allée Turenne — 44 - NANTES
Téléphone: 73.47.28 et 73.47.29



MECANIQUE
CARROSSERIE
PEINTURE
Station-Service

GARAGE SAINT-ANDRÉ
André BOUJU

9, rue Victor Fortun - REZE - Tél. 75.64.93



QUE RECHERCHE L'ETAT ?

Cet exemple -qui n'est pas isolé- nous amène à quelques réflexions. Tout se passe comme si le Gouvernement multipliait à plaisir les difficultés pour les Collectivités locales, de façon à ce qu'elles abandonnent la maîtrise d'oeuvre de tels ouvrages à l'Etat (1).

Sur ce point, la position de notre Municipalité, (et c'est également celle de l'immense majorité des Communes) est bien connue : nous pensons que les Collectivités locales ne doivent pas se désaisir des maigres pouvoirs qui leur restent, mais au contraire qu'elles doivent obtenir davantage de moyens financiers pour les exercer de façon satisfaisante.

Michel JORAND.

(1) La Loi envisage en effet deux possibilités pour la construction des établissements du second degré :

- La Commune est maître d'oeuvre et dépose son projet,
- L'Etat est maître d'oeuvre, impose son projet et remet l'établissement à la Commune « Clefs en mains ».

Les deux procédés ne diffèrent pas sensiblement en ce qui concerne la répartition des charges entre la Commune et l'Etat.

Michel JORAND.

Adjoint à l'Enseignement et
à la Culture.



***l'eau... c'est la vie!**

Adduction et distribution d'eau potable.
Réseaux d'assainissement. Eaux agricoles et industrielles.
Captages, forages et sondages. Traitement de l'eau potable.
Genie civil et ouvrages spéciaux. Forages horizontaux.
Entretien et gestion des réseaux. Pipe-lines et feeders.

sade

Compagnie générale de travaux hydraulique
33, rue Manoïr de Servigné - RENNES - Tél. 59.24.27

DEMOLITION AUTOMOBILE

PIECES DETACHEES toutes marques
ACHAT DE TOUS VEHICULES

Emile FABULET
Démolisseur Agréé

47, route des Sorinières - REZE - Tél. 75.63.77



Comptoir Nantais
du Pneumatique

P. COURAUD & Cie

66, rue de la Commune
(ex rue Thiers)
REZE Tél. 75.43.59





FLEURS ★ ARTICLES FUNÉRAIRES

H. ORTAIS

Gérante MARYVONNE

4, rue Félicien-Thomazeau

Livraison à domicile 44 - REZE-LES-NANTES - Tél. 75-63-18

LES NAUFRAGES

DE LA LIGNE 30

Rassurez-vous, ce n'est ni le titre d'un film d'épouvante, ni celui du dernier feuilleton télévisé ! C'est ainsi que l'on peut désormais appeler les usagers qui empruntent la ligne 30, cette ligne à 4 têtes qui dessert REZE tant bien que mal. Et plutôt mal que bien.

Sur les 3 ponts du bras de la Madeleine qui permettaient d'accéder au centre de NANTES, deux sont dorénavant hors d'usage, ou presque. Le moins que l'on puisse dire, c'est que certains ont fait preuve d'une imprévoyance totale...

Alors qui paie ? Les usagers tout simplement à qui l'on offre un itinéraire tortueux voire impraticable ; que l'on balotte deci-delà et sans savoir trop où, comme des naufragés pris dans la tourmente. Les usagers de la ligne 30 se demandent si le 3ème pont tiendra et si l'on entend, en haut lieu, mettre un terme à leur odyssee et tenir compte de leur avis.

La C.N.T.C. toujours timorée, continue d'offrir aux rezeiens des bus ... vieux comme le Vème République et tout aussi inconfortables. Ce qui n'arrange rien.

B. LECLAIR

Caveaux tous travaux de cimetière
Granits français et étrangers
et simili
38, rue F. Thomazeau
4, rue de la Guilloterie

FLEURS NATURELLES
ET ARTIFICIELLES
GERBES
ET COURONNES
44 - REZÉ - Tél. 75-66-97

La municipalité, elle, est intervenue et continuera d'agir pour que se réalisent les objectifs du Programme commun de la Gauche dont nous extrayons ce passage :

« ... Une politique de transports radicalement nouvelle aura pour objectif d'implanter, de développer et d'aménager les transports en fonction des lieux de logement et de travail, d'améliorer leur rapidité et leur confort, de les rendre moins coûteux. Elle s'inscrira dans le cadre d'ensemble de la politique urbaine et d'aménagement du territoire. Elle sera définie et appliquée en liaison avec les collectivités locales et avec le concours de la population et des organisations représentatives... Dans les agglomérations urbaines, la gestion des transports en commun sera assurée par un organisme public démocratique composé d'élus, de représentants des usagers et des personnels... »

C'est clair ! C'est net ! Il faut donc changer de politique.

Jo VINCE

Adjoint à l'Urbanisme

DROGUERIE

PARFUMERIE - CADEAUX
QUINCAILLERIE

32, RUE VICTOR-FORTUN
Téléphone 75-65-67

REZÉ



Entreprise BORNE

PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Revêtements de Sols - Spécialité Bâtiments

SANITAIRE
CHAUFFAGE



IMPORTANTE
SALLE
D'EXPOSITION

Rue de la Platière - Z.I. de REZE

PRODUITS SIDERURGIQUES

huet & lanoë s.a.

Tél.: 75.43.66 et 75.69.95 (20 lignes groupées)

Rue de l'Île Macé - Z.I. de Rezé

LIVRAISONS A DOMICILE



à propos de trentemoult

La Cité de TRENTEMOUTL attire parfois l'attention de la presse surtout par quelques difficultés qui, invitent les habitants à manifester leur mauvaise humeur.

Située dans un écart de REZE, cette petite agglomération à forte densité de population a vu depuis 1939, son activité se réduire au fil des ans.

De nombreux commerces et services divers ont disparu. Le service des bateaux qui fut longtemps un des soucis majeurs important pour les municipalités de REZE et de NANTES a, par sa disparition, causé un dommage grave pour le commerce local.

Où est le temps où les files d'attente dénotaient une agréable journée passée sous les ombrages ou à la plage de Beau-Rivage. Les marchands de frites, de galettes, les terrasses de café donnaient un air de fête perpétuelle. Des aires de jeux ou ce qui en tenait lieu, ont été remplacées par des établissements industriels. Beau Rivage si fréquenté par sa guinguette et ses bals se meurt. La pollution de la Loire y est certainement pour quelque chose.

Un projet d'aménagement est dans les dossiers de la Municipalité mais différentes causes l'empêchent de voir le jour et pourtant... D'autres terrains bien situés, bien ombragés permettraient d'aménager des aires de repos ou de promenades.

AGENT **RENAULT.SAVIEM**
STATION-SERVICE **Mobil**



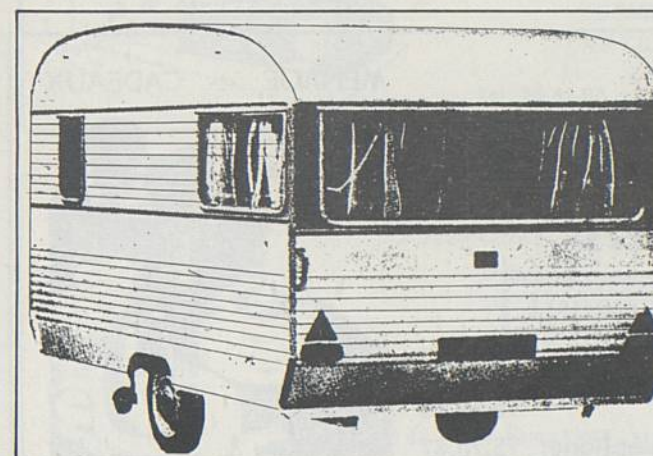
Michel COËSLIER

153, 156, R^{te} des Sorinières 44400 REZÉ

Tél. : Garage 54.70.10

Station 54.70.66

MECANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE
ACHAT - VENTE - CREDIT - REPRISE



PILOTE

ÉLÉGANTES
CONFORTABLES
SURES ...

QUE VOULEZ-VOUS DE MIEUX ?

NANTES-SUD CARAVANES

90, route des Sorinières - 44400 REZE

A 3 km de PIRMIL

Téléphone : 75-57-87

POUR TOUS VOS RISQUES



UNE GARANTIE SUR MESURE

WINTERTHUR

sociétés suisses d'assurances

DELEGATION DE NANTES : 13, rue Scribe - NANTES
Ancien cabinet DAUBIER Tél. 71.36.43 et 73.08.45

- AUTOMOBILE
- INCENDIE - VOL
- DÉGATS EAUX
- BRIS DE GLACES
- MULTIRISQUES
- RESPONSABILITÉ CIVILE
- BATEAUX DE PLAISANCE
- ACCIDENTS CORPORELS
- VIE

Il manque à Trememoult une maison commune, une sorte de petit centre social où pourraient se réunir les habitants (anciens ou jeunes), des sociétés philanthropiques, le syndicat d'initiative etc...

La Municipalité devrait se pencher rapidement sur ce problème et trouver si possible une bonne solution.

Malgré toutes ces insuffisances, TREMEMOULT reste pour ses habitants un lieu où il fait bon vivre, ou l'amitié est en principe la règle.

Chacun dans son domaine doit faire l'effort nécessaire pour que ce petit village reste ou redevienne un bon quartier de REZE.

J. PENNANEAC'H
Conseiller Municipal.

VENTE ET REPARATIONS AUTOMOBILES

VOITURES NEUVES ET OCCASIONS
TOUTES MARQUES

Garage BARANGER Père et Fils

Rue du Docteur Noques - REZE - Tél. 75.61.34

GARAGE - Station Service
MÉCANIQUE GÉNÉRALE



AGENCE
CITROËN
LE GRAS

8, Rue Francis Le Carval
44 - REZÉ
Tél. : (40) 75.67.07

Réparations
toutes marques
Tôlerie - Peinture

Charpente - Menuiserie

Mme Roger BOUCHEREAU

21, rue Théodore-Patry - 44 - REZE
Téléphone : 75-61-37

SPECIALISTE DE L'ELECTRO-MENAGER

ARTHUR MARTIN

ARTHUR MARTIN
vous en offre plus

Ets CHEVALIER
et Cie S.A.

QUINCAILLERIE GENERALE

93, rue Jean-Jaurès 75.69.10
REZE-LES-NANTES Téléphone: 75.70.87

MÉNAGE -:- CADEAUX

Listes de
Mariages



DES PROMESSES

AUX REALITES

UN FAIT PARMY TANT D'AUTRES

Le bureau d'aide sociale de REZE ayant examiné les modalités d'application de la loi du 30 Décembre 1971, (loi n. 71 - 1132) portant «amélioration» des pensions de vieillesse du régime général de sécurité sociale a constaté que cette loi et le décret d'application comportait de graves injustices.

Monsieur Raffin Cabois, Conseiller Sub-délégué de la ville de REZE et responsable de la délégation du B.A.S. de REZE au congrès national des bureaux d'aides sociales a fait le texte.

- VŒU N. 10 -

Calcul des pensions de Vieilleses.
Loi n. 71-1132 du 31 décembre 1971

La loi n. 71-1132 du 31 décembre 1971 et son décret d'application n. 72-77 du 28 janvier 1972 ont modifié le calcul des pensions de vieillesse avec effet du 1er Janvier 1972.

Cette date d'effet constitue une très grave injustice pour tous les retraités ayant demandé la liquidation de leur pension avant cette date.

LE MERIDIEN

RESTAURANT DE L'AEROPORT - CHATEAU BOUGON

Banquets - Mariages - Lunchs - Traiteur

Réserve : Tél. 78-61-53



VETEMENTS « FONTAINE BAHUAUD »

TOUT L' HABILLEMENT HOMME ET JUNIOR

CHEMISERIE - BONNETERIE - SPORT - BLANC - CHAPELLERIE

ARTICLES POUR DAMES - Spécialités d'articles de travail et professionnels

Tél. 75-61-07 "Aux Travailleurs" 32, rue Dos-d'Ane
44 - NANTES

r
live

G
auche

Institut de Beauté
Parfumerie

CADEAUX - BOUTIQUE

Carrefour de Pont-Rousseau - Tél. 75-46-24 REZE



Les bureaux d'aide sociale, réunis en Congrès National à Nice du 19 au 23 Juin 1973, demandent que soient repensées, dans un esprit d'équité et de justice, les dispositions de la loi sus-mentionnée, et qu'un amendement soit pris qui permette d'accorder à l'ensemble des retraités de la Sécurité sociale, touchés par cette loi, le bénéfice des mêmes avantages, quelle que soit l'année de la liquidation de leur pension.

Monsieur CHAUVEL, député de la Loire Atlantique a été chargé de faire part de ce vœu sur le plan parlementaire au ministre de la santé publique Monsieur PONTIATOWSKI qui lui a fait parvenir la réponse ci-dessous :

Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur les revendications exprimées par les membres des bureaux d'aide sociale du Grand Ouest en matière d'assurance vieillesse.

ASSAINISSEMENT
« LA DOULONNAISE »

L. PAITIER 6, place du Vieux Doulon NANTES



- Curage Fosses Industrielles et Particuliers
- Débouchage et entretien d'Egouts.
CAMIONS RADIO-TELEPHONE Tél. 74-35-32



BRETAGNE

■ Cycles -:- Cyclomoteurs -:- Motoculteurs

■ Vente-Echange Réparations toutes marques

■ Correspondant SAMDA Toutes assurances

13, rue Victor-Fortun - REZÉ - Tél : 75-41-24

Dépot : PRIMAGAZ

Ces revendications tendent à la révision de la loi n.71.1132 du 31 décembre 1971 et de son décret d'application n. 72-77 du 28 Janvier 1972.

Vos correspondants souhaiteraient en particulier qu'un amendement permette d'accorder à l'ensemble des retraités de la Sécurité Sociale, touchés par ces textes, le bénéfice des mêmes avantages quelle que soit l'année de la liquidation de leur pension.

Je tiens tout d'abord à vous préciser que la pension de vieillesse est calculée dans la limite de 37 % d'assurance ; les assurés justifiant de cette durée d'assurance obtiennent ainsi une retraite égale à 25 % de leur salaire annuel moyen de base si elle est liquidée dès l'âge de 60 ans ; si l'assuré ajourne la liquidation de sa pension au-delà de cet âge, sa pension est majorée de 5 % du salaire de base par année postérieure à cet âge, pour atteindre, par exemple, le taux de 50 % à 65 ans, ou au titre de l'invalidité au travail médicalement reconnue, à partir de 60 ans.

Toutefois, ces mesures ne produiront leur plein effet qu'en 1975 ; pendant la période transitoire de 1972 à 1975, les taux applicables au calcul des pensions de vieillesse augmentent en fonction de l'année d'entrée en jouissance de ces pensions ; celles-ci sont liquidées compte tenu des durées d'assurance maximum suivantes : 32 années en 1972, 34 en 1973, 36 en 1974, pour atteindre 37 ans en 1975. Ainsi une pension de vieillesse liquidée en 1973 au profit d'un assuré âgé de 65 ans ou reconnu inapte au travail totalisant 34 ans d'assurance ou plus, sera égale à 136/150 èmes de 50 % du salaire annuel moyen révalorisé, soit à 45, 33 %.

NEGOCIANT
TRADITIONNEL



SPECIALITE
DE
VINS FINS
MUSCADET
DE CHOIX
VINS BLANCS
ET ROUGES

MARCEL MARTIN

Tél.75.68.68 (lignes groupées)

B.P.8 5, rue Théodore Brossaud - REZE

GARAGE DU STADE

Marcel GUITTONNEAU



Achat - Vente
Réparations

73, rue du Bel-Etre

44 - REZÉ — Tél.: 75.43.79



AUTOMOBILES

PEUGEOT

Automarché Occasion
Atelier mécanique
Tôlerie - Peinture
Pièces détachées

Ets **BLAIN & Cie**
Concessionnaire

102, rue Ernest-Sauvestre, 102
— (Route des Sorinières) —
Téléphone : (40) 75-42-49 et 75-41-34
44 - REZÉ-LÈS-NANTES

104
204
304
404
504

MAINGUY - CARAVANES

Exposition route de Rennes, près chenil



NANTES
MESSAGER
ELNAGH.CASITA
Pliante. Toile et rigide.

MAINGUY -



Puériculture - Jouets

8, Allée Brancas. NANTES

23, Chaussée de la Madeleine

Futures Mamans - Bébés - Enfants
Spécialiste de la chambre de bébé.

La majoration de 5 % prévue en faveur des titulaires de pensions liquidées avec une date d'entrée en jouissance antérieure au 1er Janvier 1972 a été instituée dans le but de pallier les conséquences du plafonnement à 30 ans de la durée maximum d'assurance qui a été appliqué aux intéressés, et d'éviter la différence de traitement qui aurait été constaté entre les pensionnés selon la date d'entrée en jouissance de leur pension, si le principe de non-rétroactivité des lois avait été appliqué dans toute sa rigueur aux titulaires d'avantage liquidée avant l'entrée en vigueur de la loi.

Il convient de rappeler, qu'à l'origine, le projet établi conformément aux orientations du VI ème Plan prévoyait l'étalement sur une période beaucoup plus longue des dispositions transitoires ci-dessus rappelées.

En effet, c'est seulement pour les pensions liquidées avec date d'entrée en jouissance au 1er Janvier 1973 ou à une date postérieure que la durée maximum de 37 d'assurance était atteinte.

On peut certes regretter que les dispositions résultant du décret du 28 Janvier 1972, tout en étant beaucoup plus favorables, établissent néanmoins une différence entre la situation des assurés selon la date d'entrée en jouissance de leur pension.

Mais des considérations financières impératives se sont opposées à la suppression de toute période transitoires et interdisent également de prévoir une nouvelle liquidation des avantages liquidés avant 1975 sur la base d'une durée d'assurance inférieure à 37 ans.

Au surplus, l'obligation qui serait faite aux Caissees liquidatrices de procéder à un nouveau calcul des pensions entraînerait pour celles-ci un énorme surcroît de travail auquel il leur serait matériellement impossible de faire face.

C'est cette dernière considération qui a notamment conduit à établir sur une base forfaitaire la majoration accordée aux titulaires de pensions liquidées avant le 1er Janvier 1972.

En regrettant de ne pouvoir vous adresser une réponse plus conforme aux préoccupations de vos correspondants, je vous prie de croire, Monsieur Le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Michel PONTATOWSKI

On constatera à la lecture de la lettre du Ministre que les graves injustices particulièrement la ségrégation qui est faite entre les assurés sociaux ayant demandé la liquidation de leur pension avant la date d'application de la loi et que rien n'est prévue au Gouvernement pour remédier à cette importante lacune.



R M Rezé Moquette

90 rue J-Jaures, Saint-Paul, REZE-LES-NANTES ☎ 75.63.44

Revêtements sols - Murs et Plafonds
Agencement de Magasin - Escaliers - Décoration
Devis - Livraison - Pose
Moquettes - Tendues, Collées, Pose Libre

FERS D'OCCASION

SOCIÉTÉ NANTAISE DE DÉCOUPAGE ET DE PRODUITS SIDÉRURGIQUES

METAUX DIVERS

Société Anonyme au Capital de 1.800.000 Francs
RECUPERATION DE DECHETS INDUSTRIELS

Oxycoupage
de 5 mm à 200 mm



Cisaille sur guillotine
de 2/10 à 15 mm

6, rue Victor-Hugo

Téléphone : 75-53-46

44 - REZÉ-LÈS-NANTES

LES VOEUX DU CONSEIL MUNICIPAL

La loi permet aux Conseillers Municipaux de manifester leurs souhaits, leur mécontentement, voire leur satisfaction à l'Autorité de Tutelle, Préfet du Département, sous forme de vœux.

Ceux-ci sont parfois symboliques, mais, ont le mérite de montrer que les Municipalités ne veulent pas seulement subir mais aussi proposer et préparer une autre politique possible.

Depuis 1971, la Municipalité de REZE n'a pas manqué à chaque occasion d'émettre des vœux sur les sujets les plus divers.

Vous trouverez ci-dessous certains vœux importants que nous publions in extenso, pour d'autres, seulement des extraits explicatifs.

1 - PARTICIPATION FINANCIERE DE LA VILLE AUX COURS PROFESSIONNELS POLYVALENTS DE VERTOUC :

... «L'Etat ne créant ni collèges, ni lycées agricoles en Loire-Atlantique, oblige les Collectivités locales à pallier ces insuffisances...».

2 - VOEU EN FAVEUR DES ANCIENS COMBAT- TANTS D'ALGERIE, DU MAROC ET DE TUNISIE

A la demande de l'ensemble des organisations d'anciens combattants de REZE, le Conseil Municipal se prononce en faveur de la reconnaissance de la qualité de combattant aux anciens combattants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie afin qu'ils puissent faire valoir leurs droits.

le 13 DECEMBRE 1971

3 - VOEU POUR UNE MEILLEURE FISCALITE LOCALE

Le préambule de ce vœu rappelle que le budget difficile de 1972 de la Ville de REZE révèle tous les défauts de la fiscalité locale et la limite des pouvoirs d'une Municipalité.

La fiscalité locale ne peut être réformée et améliorée que si le système fiscal français est revu et corrigé.

En attendant, ce vœu propose une nouvelle répartition des ressources entre l'Etat et les Collectivités Locales.

Enfin, ce vœu propose de modifier sensiblement les impôts locaux :

- 1 - les impôts sur les activités économiques (la patente),
- 2 - la contribution mobilière,
- 3 - les impôts fonciers.

De plus, les concours financiers de l'Etat devront être sensiblement modifiés et les emprunts auprès des Caisses Publiques accordés en priorité aux Investissements subventionnés par l'Etat.

- PLOMBERIE INDUSTRIELLE
- PLOMBERIE SANITAIRE
- CHAUFFAGE CENTRAL
- AIR COMPRIME
- COUVERTURE
- VAPEUR

ETS PINNEAU - ASSAILLY

5, rue J.-B. Viglier
- REZE
Tél. 75.66.82

PAUL GRANJOUAN S.A.C.O.

COLLECTE ET EVACUATION DES RESIDUS URBAINS

ENLEVEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS

Rue des Abattoirs - NANTES - TEL : 75.68.48

4 - CAMPAGNE NATIONALE D'INFORMATION SUR LA SITUATION DES RESTAURANTS D'ENFANTS

... «Comme les Communes supportent déjà l'essentiel des frais de construction des restaurants d'enfants, il apparaît juste et équitable que l'Etat apporte son aide dans les dépenses de fonctionnement.

Là encore, nous constatons que l'Etat n'apporte aucune aide. Par contre, elle perçoit sous forme de T.V.A. payée sur les produits alimentaires environ 0,25 F par repas...».

... «Le Conseil émet le vœu qu'un Statut National des Restaurants d'Enfants soit rapidement élaboré, et qu'une aide substantielle de l'Etat soit accordée aux Communes pour le fonctionnement des restaurants d'enfants, au même titre que celle reçue par les Etablissements d'Enseignement Secondaire et Supérieur...»

25 FEVRIER 1972

5 - INSUFFISANCE DES MOYENS MIS PAR L'ETAT A LA DISPOSITION DE LA VILLE POUR RÉALISER DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

L'Assainissement de la Ville constitue une préoccupation essentielle de la Municipalité et du Conseil Municipal.

Certes, dans le concert des communes membres du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Rive Sud de la Loire, la Ville de REZE a obtenu la prise en considération de la construction d'une station d'épuration d'une capacité correspondant, après achèvement de la 3ème tranche, c'est-à-dire, pour satisfaire les besoins de la complète urbanisation du secteur à 400 000 habitants.

La région intéressée par le Syndicat comprend les communes de REZE et de ST SEBASTIEN, en totalité NANTES pour l'île Beaulieu et le Secteur Sud-Loire, VERTOUC par l'agglomération de Beautour et BOUGUENAIS pour l'agglomération des Couëts. La contribution de REZE au Syndicat est des plus importantes et mobilise un autofinancement déjà lourd.

Mais le Syndicat n'a vocation qu'à construire et gérer la station d'épuration intercommunale et le collecteur principal conduisant les eaux usées à ladite station. La construction des réseaux continue d'incomber aux communes et représente, au plan financier, une charge considérable.

Les ressources du budget d'assainissement proviennent essentiellement du produit de la redevance d'assainissement perçue sur le prix de vente de l'eau, ce qui conduit à surimposer les foyers domestiques et plus lourdement encore les familles nombreuses.

Compte tenu du maximum légal et des frais de recouvrement de la taxe au profit du concessionnaire de la vente de l'eau le revenu net de la redevance d'assainissement est notoirement insuffisant et un effort complémentaire est demandé au budget de la Ville, ce qui entraîne une augmentation du nombre de centimes communaux supportée par les contribuables.

Or, le montant des subventions accordées par l'Etat pour aider les communes à financer les extensions de réseau et la construction d'ouvrages spéciaux (stations de relèvement...) est dérisoire. Ainsi, au cours des dernières années, les subventions de l'Etat ont été les suivantes :

1967	270 000 F.
1968	300 000 F.
1969	256 000 F.
1970	250 000 F.
1971	70 000 F.
1972	84 000 F.

Pour cette raison, le programme d'assainissement subventionné par l'Etat, de 350 000 F cette année, sera limité à la construction de la station de relèvement de la Morinière et à la modernisation de celle de Pont-Rousseau, à l'exclusion de toute

CYCLES - CYCLOMOTEURS



B. DENIER

106, rue A. Briand
REZE — Téléphone: 75.65.78

SERVICE APRES VENTE
TOUTES MARQUES

FACILITES
DE
PAIEMENT

Vous y trouverez également
un très grand choix de

JOUETS et JEUX

JERSEY - COUTURE



16, RUE V.-FORTUN
44 - REZÉ-LÈS-NANTES

extension du réseau. Cela signifie que le sacrifice nécessaire en faveur du potentiel de pompage interdira la desserte de nouvelles rues dans le cadre du programme subventionné.

Cette parcimonie de l'aide de l'Etat prend un sens tout particulier à un moment où les problèmes de l'environnement sensibilisent l'opinion au point que le Gouvernement a créé un département ministériel pour se saisir de ces questions.

Il importe que la population soit informée des difficultés dans lesquelles se débat la Municipalité et que les Conseils Municipaux protestent énergiquement contre l'insuffisance des moyens mis à la disposition de la Commune.

Cette protestation mérite de prendre le caractère du vœu suivant que le Conseil Municipal adopte à l'unanimité comme suit :

Le Conseil,

- Considérant les efforts particuliers de la commune en matière d'assainissement, notamment dans le cadre de sa participation à la création d'une station intercommunale d'épuration des eaux usées,

- Considérant les énormes besoins de la desserte en égouts de la Ville de REZE,

- Considérant l'intérêt des équipements d'assainissement pour la salubrité publique,

- Considérant le caractère anti-social de la redevance d'assainissement qui frappe lourdement les ménages et plus gravement encore les familles nombreuses,

- Considérant l'extrême modicité de l'aide de l'Etat en matière d'équipements pour l'assainissement,

E. R. I.

S.A.

Etudes et
Réalisations Industrielles

Reproduction hydraulique
sur toute machine

Outillage de précision

Machines spéciales
automatiques
pour toutes industries

Machines spéciales
automatiques
de soudage

Automobiles - Marine - Aviation -
Mécanique

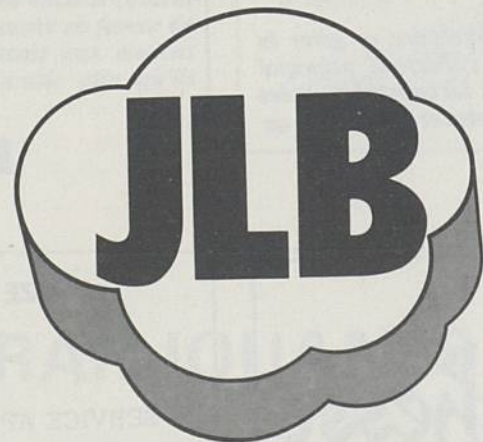
Hydraulique - Electronique -
Mécanique

4, r. de la Basse-Ile
44 - Z. I.

REZE-LES-NANTES Télex 53747
Tél. 75.48.53. 75.57.62.

Proteste énergiquement contre l'insuffisance des moyens mis par l'Etat à la disposition des Communes pour les aider dans leurs efforts d'équipement en matière d'assainissement et réclame solennellement un concours financier substantiel digne de la politique de sauvegarde de l'environnement proclamée par le Gouvernement.

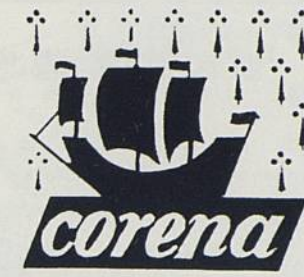
Les vêtements Jean Le Bourget n'ont pas besoin d'être chers pour être beaux.



JEAN LE BOURGET

En vente à REZE dans les meilleures boutiques.

Jean Le Bourget S.A. - 49600 La Chaussaire - tél. : (41) 63.52.82 - télex : Bourget 70449 F



COOPERATIVE LAITIÈRE
DE LA
RÉGION NANTAISE

SIEGE SOCIAL:
11, rue Crucy - 44 - NANTES - Téléphone: 73.56.51

LAIT FRAIS PASTEURISÉ
LAIT FRAIS « ALLEGE »

candia

BEURRES PASTEURISÉS ET DEMI-SEL

en plaquettes 125 - 250 et 500 grammes
en rouleaux 250 et 500 grammes
en boîtes carton et métalliques

NOTRE-DAME-DES-LANDES - FRESNAY - PLESSE
CAMPBON - SAVENAY - IMMACULEE

POUDRES SPRAY, 26 % et Ecrémées
UNIVOR - LACTIVOR

Téléphone: 73.56.51 + - NANTES
Téléphone: 75.60.20 - 44 - REZE-LES-NANTES

6 - INQUIETUDE MANIFESTEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL QUANT A LA GRAVITE DES DECLARATIONS FAITES RECEMMENT PAR PLUSIEURS MEMBRES DU GOUVERNEMENT

L'attention du Conseil Municipal de REZE a été retenue par l'extrême gravité des déclarations faites récemment par plusieurs membres du Gouvernement.

Reprenant les propos tenus par divers militaires haut-gradés, MM. DEBRE et MARETTE, Députés U.D.R. BORD, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, JOBERT, Ministre des Affaires Etrangères, GALLEY, Ministre des Armées, ont accusé les Partis Politiques de Gauche et certaines organisations syndicales d'entreprendre la «démoralisation et la perversion de l'esprit public».

MAISON HOSPITALIÈRE DE SAINT-PAUL

Clinique Chirurgicale

26, rue Félicien-Thomazeau

44 - REZE-LES-NANTES

Tél. : 75-62-28

Survenant après la proposition de M. MARCELLIN, Ministre de l'Intérieur, visant à autoriser le prolongement de la garde à vue, les menaces de M. FONTANET, Ministre de l'Education Nationale, en direction des enseignants, des étudiants et des lycéens, les invectives de M. DRUON, Ministre des Affaires Culturelles à l'égard des créateurs artistiques, ces déclarations constituent autant de manoeuvres d'intimidation inacceptables qui remettent en cause la liberté d'expression des français et de leurs Organisations Démocratiques.

Le Conseil Municipal de REZE, dans le domaine qui lui est propre, est souvent en butte au carcan étouffant exercé sur les communes par l'Autorité de Tutelle. Il réclame davantage d'indépendance et de liberté pour les collectivités locales, l'abrogation de la loi scandaleuse de Juillet 1971 relative aux regroupements de communes et dont le caractère autoritaire a été mis en évidence dans notre département à PORNIC, LE CLION, STE-MARIE, dont la fusion a été décidée par le Préfet malgré l'opposition d'une grande partie de la population lors du référendum organisé à cet effet.

Le Conseil Municipal de REZE, à l'unanimité :

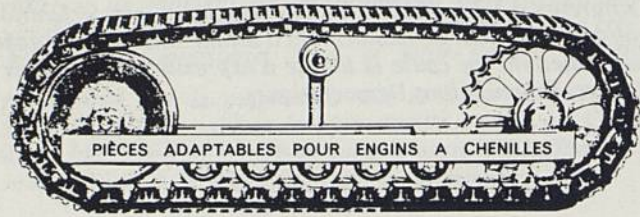
- Exprime son inquiétude face aux atteintes portées aux libertés,

- Assure de son soutien les organisations visées par certaines déclarations agressives.

15 JUIN 1973



PAPECH



105, Rue de la Basse-Ile - REZÉ - 44

75-45-24

7 - VOEU CONCERNANT LA REPRESSION QUI S'ABAT SUR LE PEUPLE CHILIEN

Un coup d'Etat militaire appuyé à l'intérieur par les grands intérêts et les forces capitalistes et conservatrices, à l'extérieur par l'impérialisme américain, a renversé dans le sang le régime démocratique et socialiste du Chili, légalement institué et incarné par le Président Salvador Allendé. Depuis lors, le Chili vit le pire moment de son histoire : encouragement à la délation, persécution des idées et de la Culture, autodafés de livres, violations de domicile, chasse à l'homme effrénée, tortures, camp de concentration, etc...

Il n'est pas possible de tolérer de semblables agissements. La conscience universelle exige que soit mis fin à l'effusion de sang, aux assassinats, aux perquisitions, que soient ouvertes les prisons et fermés les camps de concentration, que soient respectées la dignité de l'homme et les valeurs culturelles, que la liberté soit rendue au peuple Chilien.

Le Conseil Municipal de REZE exprime sa solidarité la plus résolue avec le combat de toutes les forces socialistes et démocratiques contre l'avènement du fascisme dans la Patrie de Salvador Allende et de Pablo Neruda.

Il dénonce le Silence du Gouvernement Français, lui demande d'agir auprès des Chefs de la Junte Militaire, pour que cessent la délation, la torture et les exécutions sommaires, d'intervenir très fermement sans délai, pour sauver la vie de Louis Corvalan et toutes les autres vies menacées.

AUTO ECOLE «POP» MOTO

71, rue de la Commune - REZÉ

Anciennement rue Thiers

Enseignement :
SERIEUX

MODERNE

EFFICACE

Leçons de perfectionnement - Cours de code audiovisuel

Prend à domicile

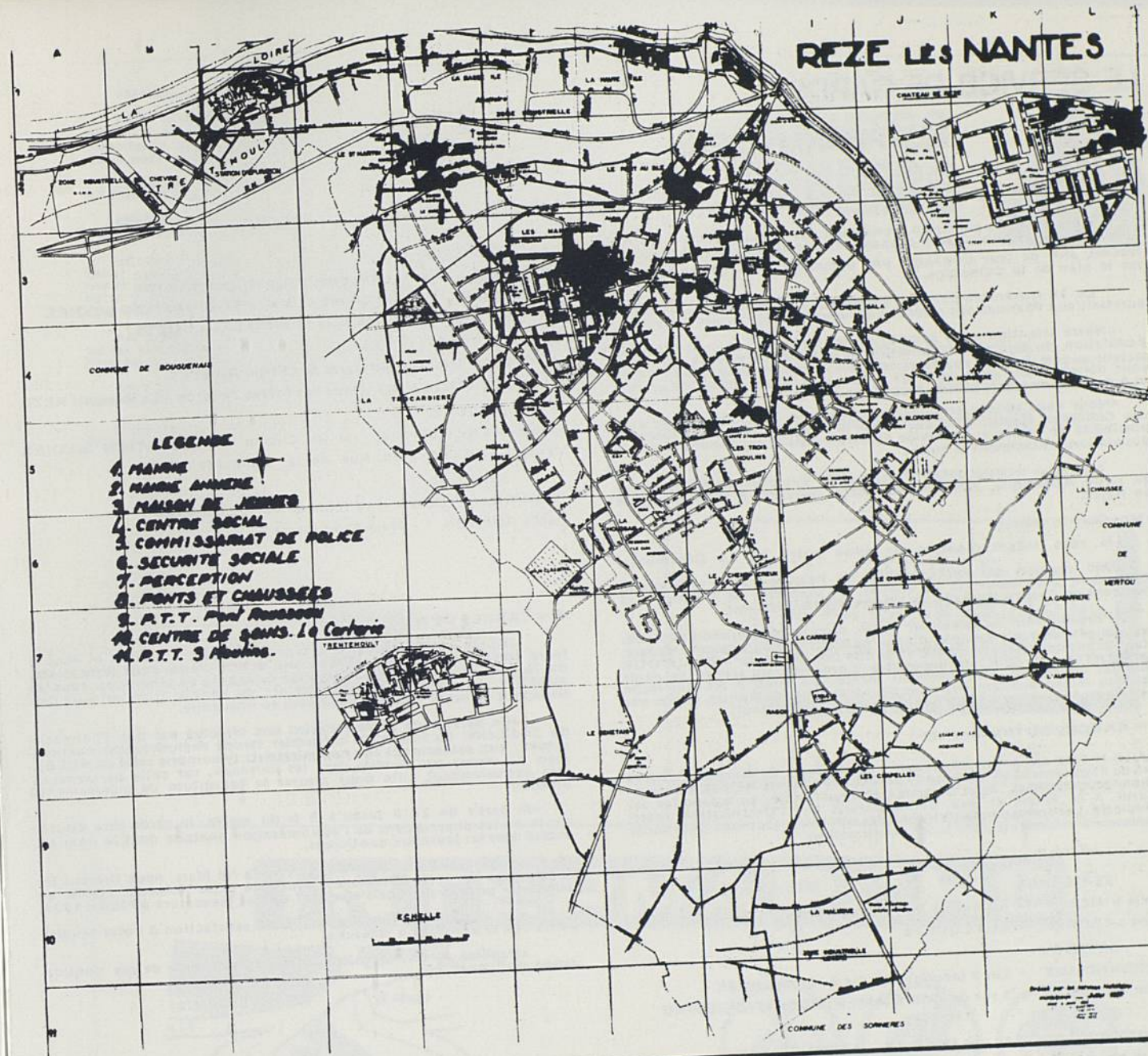


En signe de solidarité profonde avec le Peuple Chilien, le Conseil Municipal de REZE,

- s'engage à honorer la mémoire de ce peuple martyr en donnant à une voie principale de REZE soit le nom de : avenue du Peuple Chilien (victime du fascisme), soit celui de Salvador Allendé - Président de la République Chilienne - et à deux Etablissements Scolaires de la commune : les noms de Salvador Allende et de Pablo Neruda, Poète chilien.

- apporte son soutien à toutes les initiatives pouvant être prises par les rezéens et allant dans le sens défini ci-dessous.

19 OCTOBRE 1973.





Matériaux de Construction
Bd de la Libération
44402 REZÉ PONT ROUSSEAU
Tél. : 75.66.54



**tous les produits
pour l'aménagement
de votre environnement**
Bd de la Libération
44402 REZÉ PONT ROUSSEAU
OUVERT DE 9 H. A 18 H.
Le samedi toute la journée
Fermé le lundi matin - Parking
Tél. : 75-61-95



Tél : 54.61.71

- nos livraisons à domicile à des prix compétitifs
- notre choix de boissons : bières, eaux minérales, cidres, jus de fruits
- nos vins courants, nos vins fins exceptionnels
- notre exclusivité de bières anglaises (BASS) et belges (LAMOT)

la galimondaine - 44830 BOUAYE

LE SERVICE DE GARDE DES PHARMACIENS

Lors de la Commission Municipale des Affaires Sociales en Novembre 1972, la Municipalité proposait la convocation des Pharmaciens rezeens afin de leur demander une organisation du service de garde sur le plan de la Commune.

Le 14 Novembre puis le 15 Décembre 1972, le Maire de REZE adressait aux Pharmaciens rezeens une lettre dans les termes suivants :

«Notre attention a été appelée sur les difficultés rencontrées par la population du fait de l'organisation actuelle du service de garde. Le secteur auquel REZE appartient est trop étendu et les malades rezeens sont obligés, alors qu'il s'agit de cas urgents, de longues recherches et à des déplacements parfois fort longs...

«Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir examiner avec vos Collègues établis à REZE, à qui la même lettre est adressée, la possibilité de remanier le service de garde dans le sens souhaité par la population, notamment la nuit».

Monsieur BONHOMME, Président du Syndicat des Pharmaciens de Loire Atlantique, adressait les lettres suivantes à la Municipalité de REZE.

«Monsieur le Maire,

«Je vous accuse réception de votre lettre du 15 Décembre.

«Une réunion de mes confrères de l'agglomération rezeenne et Nantes-Sud s'est tenue, le 15 Janvier, en présence de Monsieur le Président du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens.

«L'organisation du service de garde, dans l'agglomération nantaise, est obligée de tenir compte d'une répartition géographique globale, étant donné que Nantes pousse une pointe presque jusqu'à BEAUTOUR en VERTOU et qu'il est impossible d'organiser un service de garde pour les dimanches, exclusivement rezeen. En effet, il est plus facile pour un rezeen habitant par exemple sur la route de Vertou, d'aller par les transports publics à la place Mangin qu'à Trentemoult.

1 - GARDES DU DIMANCHE -

«Voici la liste des pharmaciens assurant les gardes du dimanche dans le Sud de l'agglomération nantaise (y compris la Ville de REZE). La répartition géographique nous a semblé être suffisante. Le calendrier est fourni à la Presse et aux Commissariats par l'Organisation Inter-Syndicale. Les correspondants locaux des différents journaux pourraient s'adresser à moi-même pour toute confirmation.

SERIE 1 :

Melle VINCENT - 68 Rue St-Jacques NANTES
Mme LABORIE - LES COUETS

SERIE 2 :

M. BONHOMME - Les 3 Moulins - 92 rue A. Briand REZE
Mme LE BAUT - 5 rue du Petit Rocher ST SEBASTIEN/LOIRE

SERIE 3 :

M. OGER - 86 rue Jean Jaurès - ST PAUL REZE
M. JEAN - Rue de la Lourneau - Les Profondines La Pyramide ST SEBASTIEN

SERIE 4 :

Melle CHEVRIER - 56 rte de Nantes Beautour en VERTOU
Melle NEXER - La Croix de REZE. REZE

SERIE 5 :

Mme RIOU - 38 rue Félix Faure REZE
M. DURAND - Place Cambronne (près de la poste) ST SEBASTIEN

SERIE 6 :

Mme ARNAUD - 35, rue Grande Biesse NANTES
Mme BARON-PLESSIS - Rue de la Blordière - Route du Chêne. REZE

SERIE 7 :

M. BARON-MAUSSON - 17 Chaussée de la Madeleine - NANTES
Melle PRIGENT - 48 rue Al. Lorraine - PT ROUSSEAU REZE

SERIE 8 :

M. VERGNAULT - 9 place Victor Mangin NANTES
M. LEGOFF - Rue du Gl Duez - ST SEBASTIEN S/LOIRE

SERIE 9 :

M. LEPAROUX - 98 route de Clisson NANTES
M. SPARFEL - Château de REZE - REZE

SERIE 10 :

M. GRALL - 1 place de la République NANTES
Mme CRAM - 41 bis, rue Lt Marty ST SEBASTIEN S/LOIRE
Mme METAIREAU - Rue de la Chapelle LES COUETS

SERIE 11 :

Mme GOUESNARD - 60 route de Clisson NANTES
Mme DECHAMBENOIT - 2 rue des Frères Tendron - La Houssais REZE

SERIE 12 :

Melle CHENEVAL - 247 rte de Clisson ST SEBASTIEN S/LOIRE
Mme LEGRAND - 75 Rue de la Commune REZE

SERIE 13 :

Melle RICARDEAU - 143 route de Vertou NANTES
Melle AUBRON - Place Saint Pierre REZE

2 - GARDES DE NUIT :

«Après avoir pris contact avec les médecins rezeens et écouté leurs doléances, nous vous proposons, à titre d'essai pour cette année, du 29 Janvier jusqu'à Pâques, période demandée en général par tous les médecins, un service de garde restreint, de 19 h à 21 h, qui aura lieu de la nuit du lundi à la nuit du samedi au dimanche.

«Ce Service de garde restreint sera effectué par une Pharmacie du Sud-Loire. La liste et le calendrier seront exclusivement communiqués aux médecins et aux commissariats (y compris celui de REZE), mais ne seront pas publiés dans les journaux, car cette permanence sera exclusivement faite pour assurer la fourniture de médicaments urgents.

«A partir de 21 h jusqu'à 9 h du matin, la garde sera assurée par le ou les pharmaciens de l'agglomération nantaise dont le nom est publié dans les journaux quotidiens.

«Après cet essai, c'est-à-dire, vers la fin Mars, nous tirerons les conclusions de cette expérience pour que nous puissions établir un calendrier pour la période s'étendant du 1er Novembre à Pâques 1974.

«En espérant que cet essai donnera satisfaction à votre Municipalité et à la population rezeenne,

«Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.»

LE PRESIDENT.

ROYER

Tél. 71.76.83

Optique
Lunetterie

Lentilles
de contact

Surdite
Acoustique

Place du Commerce

Lettre du 23 Octobre 1973

«Monsieur Le Maire,

«J'ai le plaisir de vous signaler que les pharmaciens rezeens et quelques confrères les plus proches, ont décidé de renouveler une expérience du service de garde restreint de 19 h à 21 h, qui aura lieu de la nuit du lundi à la nuit du samedi au dimanche.

«Celui-ci commencera le 5 Novembre 1973 et se terminera le 23 Mars 1974.

«Evidemment, si une épidémie survenait au-delà de cette période, nous établirions un service d'urgence.

«Comme l'année dernière, la liste et le calendrier seront exclusivement communiqués aux médecins, au Commissariat et à la Gendarmerie de REZE, mais ne seront pas publiés dans les journaux, car cette permanence sera exclusivement faite pour assurer la fourniture des médicaments urgents.

«A partir de 21 h jusqu'à 9 h du matin, la garde sera assurée par le ou les pharmaciens de l'agglomération nantaise dont le nom est publié dans les journaux quotidiens.

«Si toutefois vous aviez des remarques à nous faire, je vous prierais de m'en faire part.

«Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.»

LE PRESIDENT.



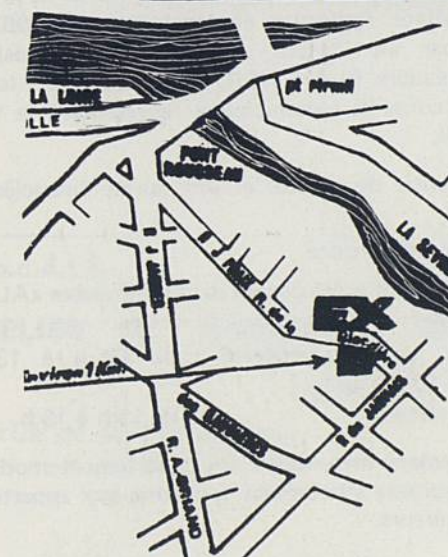
NANTES SANDERS



Route des Verreries
44 - VERTOU
Téléphone: 75.53.55

TOUTE
L'ALIMENTATION
ANIMALE

INTERMARCHÉ



PLUS FRAIS MOINS CHER

nocturne le vendredi jusqu'à 21 h

26, rue de la Blordière
REZE DISTRIBUTION

AU COEUR DE REZE UNE REALISATION INTERESSANTE: LA RESIDENCE des 3 MOULINS

La Résidence LES 3 MOULINS, dernière née de la Société d'Economie Mixte Immobilière de REZE-les-NANTES commence à s'inscrire dans le paysage rézéen.

La livraison des appartements doit s'échelonner entre la fin de l'année 1974 et le premier semestre de 1975.

Un appartement décoré a été aménagé dans l'immeuble «ALIZÉ» rue des Déportés : les visiteurs peuvent obtenir les renseignements qu'ils désirent et réserver l'appartement de leur choix, après avoir jugé de la qualité de cette réalisation.

● Une conception attrayante

La Résidence «LES 3 MOULINS» comporte 3 immeubles : 2 immeubles de 7 étages (ALIZE et TRAMONTANE) et un immeuble de 11 étages (AQUILON).

Les appartements disposent de tous les avantages des immeubles modernes. Ils possèdent notamment de vastes loggias qui prolongent le séjour de manière agréable.

Dans un quartier de REZE encore préservé des nuisances de la grande ville, les résidents des 3 MOULINS bénéficieront d'un choix étendu d'équipements collectifs : gymnase, C.E.S., Centre médico-social, lycée technique, stade, commerces variés.

● Des matériaux de bonne qualité

Les matériaux retenus pour les 3 MOULINS sont ceux que l'on peut attendre dans des appartements de bonne classe en accession à la propriété.

On peut noter tout particulièrement :

- des tapis avec sous couche mousse dans les pièces principales et dans les salles de bains,
- des revêtements de faïence dans les cuisines et salles d'eau,
- des portes métalliques accordéon pour les placards,
- des armoires sèche-linge,
- une chaudière à gaz de ville assurant individuellement la production du chauffage et de l'eau chaude,
- vide-ordures, ascenseurs, antennes de télévision.

● Des prix de vente fermes et définitifs

Les prix sont fermes et non révisables : autrement dit, de la réservation moyennant le dépôt d'une somme égale à 2 % du prix dans un compte bloqué dans une banque, jusqu'à la livraison de l'appartement, les acquéreurs n'auront à supporter aucune augmentation.

La Société d'Economie Mixte de REZE qui réalise LES 3 MOULINS est une Société sans but lucratif qui ne recherche que le strict équilibre financier.

Pour faciliter l'accession à la propriété dans LES 3 MOULINS, la Société d'Economie Mixte met à la disposition des acquéreurs un ensemble de financements particulièrement avantageux.



● Des financements ...

Outre les prêts du Crédit Foncier de France, elle accorde des prêts complémentaires personnalisés d'une durée de quinze ans à un taux d'intérêt de 10,70 % environ. Cette formule de prêts à long terme, accordés directement aux acquéreurs s'apparente à la location-vente dans la mesure où elle permet de devenir propriétaire en payant chaque mois une somme légèrement supérieure à un loyer.

C'est ainsi que pour acquérir un appartement de 4 pièces de 81 m² environ, au prix de 95 400 F avec un apport personnel de 7 000 F par exemple, les charges financières mensuelles seront de l'ordre de 650 F.

● Une garantie supplémentaire

La Société d'Economie Mixte Immobilière de la Ville de REZE-les-NANTES n'est pas, en effet, un promoteur comme les autres.

Il s'agit d'une émanation de la commune de REZE-les-NANTES qui détient plus de la moitié du capital de la Société d'Economie Mixte. Celle-ci a été constituée en 1962 ; elle est dirigée par un Conseil d'Administration présidé par Monsieur Alexandre PLANCHER, Maire de REZE-les-NANTES ; quatre conseillers municipaux représentent la Ville au sein du Conseil.

C'est une garantie de qualité et une sûreté financière pour les acquéreurs.

● L'appartement décoré

Un appartement a été décoré dans l'immeuble «ALIZÉ» : il peut être visité :

- les lundi et vendredi : de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h.
- le samedi : de 15 h à 19 h.

Ultérieurement sera réalisé un appartement modèle, au même étage, qui sera strictement conforme aux appartements livrés aux acquéreurs.

Le Bureau de Renseignements et de Vente est ouvert aux heures indiquées ci-dessus : les candidats à l'acquisition peuvent y consulter tous les documents nécessaires, demander un plan détaillé de financement et réserver l'appartement de leur choix.

Il est probable que la Résidence LES 3 MOULINS remportera auprès des rézéens et des Nantais le succès que mérite cette réalisation à la fois originale et de bonne qualité.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE NANTES AU SERVICE DES COMMERCANTS ET INDUSTRIELS DE REZE

Commerçants et industriels de Rezé,

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes met à votre disposition :

1) SON CENTRE DE DOCUMENTATION, situé au sous-sol du Palais de la Bourse de Nantes, et ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Ce service possède une documentation très importante dans le domaine économique, juridique, fiscal et même technique, qui peut être consultée sur place dans les locaux particulièrement bien aménagés, ou faire l'objet de photocopies ou de prêt d'ouvrages. Chaque semaine, il publie un état des documents reçus, auquel les entreprises ont la faculté de s'abonner moyennant 100 F par an. (Abonnement gratuit d'un mois sur simple demande).

2) SON SERVICE DE PROMOTION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE (S.P.I.C.) composé d'Assistants Techniques du Commerce, de l'Industrie, et des Echanges Internationaux, qui peuvent vous aider pour tous vos problèmes de gestion administrative ou financière (aménagement de magasin, gestion de stocks, etc.), de groupement (G.I.E., groupement d'achat, Union de Commerçants...) ou autres problèmes économiques auxquels vous avez à faire face.

3) SON CENTRE DE PERFECTIONNEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (C.E.P.I.C.) qui organise tout au long de l'année des journées d'étude ou des séminaires destinés à tous les échelons du personnel des entreprises (gestion budgétaire, commerciale ou financière, informatique, comptabilité analytique, perfectionnement des chefs de vente, gestion de la production ou des stocks, perfectionnement de la maîtrise, organisation du poste de travail, secrétaires, gestion familiale, etc...)

4) SON ECOLE, le C.E.P.E.CO.DI. (centre de Préparation au Commerce et à la Distribution) qui assure la formation pratique des futurs responsables du commerce et les perfectionne dans leur métier de chefs d'entreprises.

Pour tous renseignements complémentaires sur ces différents Services, s'adresser à la Chambre de Commerce et d'Industrie, Palais de la Bourse, Nantes - Tél. 71.69.18.

Cie des Eaux et de l'Ozone

PROCÉDÉS M. P. OTTO

Gestion des Services Municipaux
de Distribution d'Eau Potable
et d'Assainissement

4, RUE DU GÉNÉRAL-FOY — 75008 PARIS

Téléphone : 522.78.90

AGENCE RÉGIONALE

2, rue du Haut-Landreau — REZÉ-LÈS-NANTES

Téléphone : 75-66-32

a.o.c.d.t.f.

ATELIER DE MENUISERIE **SAINTE-ANNE**

Menuiserie — Agencement Intérieurs
Escaliers et Rampes — Etudes et Devis

8, rue de la Trocardière

- REZÉ - Tél. 75-61-26



Naudin Bernard

Chausseur

RAYON SPECIAL ORTHOPEDIQUE
par spécialiste

les grandes marques françaises
dépositaire des Chaussures «BALLY»

élégance - confort - distinction

18, rue de la Commune (ex rue Thiers) REZE — Tél. 75.69.64

A REZE

- EN PLEIN COEUR DE PONT-ROUSSEAU

STUDIOS 2 - 3 - 4 ET 5 PIECES - PRETS SPECIAUX CREDIT FONCIER
6/100 SUR 10 ANS - 9/100 LES 10 ANNEES SUIVANTES

RESIDENCE «FONTAINE LAUNAY»

- A 800 M DE LA POSTE ET DU MARCHÉ

STUDIOS 2 - 3 - 4 ET 5 PIECES - PRETS IMMOBILIERS CONVENTIONNES
8,22/100 PENDANT 20 ANS

RESIDENCE «LES SABLONS»

2 NOUVELLES REALISATIONS

SACOGIM 

1, PLACE DU CIRQUE - NANTES

TEL . 73-99-80

centre distributeur
E. LECLERC

DEUX MAGASINS A VOTRE SERVICE
A REZE

AU SUD

RUE
DE LA BUTTE DE PRAUD
LA CARREE - RN 137

AU NORD

ZONE INDUSTRIELLE
RN 23
AVENUE
DE LATTRE DE TASSIGNY

TOUJOURS LE MOINS CHER

